

# Bulletin

de la

## Fédération des Femmes du Québec

1600, rue Berri - pièce 3115 - Montréal H2L 4E4 tél.: (514) 844-6898

Volume 10 no 1

Octobre 1979

# Être Personne à part entière en 1979

- **Cinquantenaire de la cause  
qui a rendu la femme  
citoyenne à part entière au Canada**
- **Création du ministère d'État  
à la condition féminine au Québec**

# ÉDITORIAL

En tant que principal mouvement féministe au Québec, la Fédération des femmes du Québec a toujours travaillé à promouvoir le droit à l'égalité sociale et économique des femmes et elle entend bien continuer à oeuvrer en ce sens. Il est d'une importance vitale que tous ses membres prennent au sérieux leur rôle d'agents de changements et dirigent leurs efforts vers un même objectif.

Nous militons pour les droits des femmes et de ce fait, nous devons mettre le gouvernement en présence des changements législatifs qui s'imposent. En même temps, nous devons nous éduquer nous-mêmes et sensibiliser la société dans laquelle nous vivons afin que ces changements soient considérés comme justes et décents dans la situation actuelle. Nous sommes vraiment les seules à continuer à chercher les causes profondes des injustices rencontrées dans la société; les changements que nous réclamons sont coûteux et quel que soit le parti au pouvoir, il semble toujours que les actions à entreprendre ne soient pas rentables politiquement. Aussi, ni le parti au pouvoir, ni celui de l'opposition ne considèrent cette question comme prioritaire. Il incombe alors, aux mouvements féministes de préconiser des réformes sociales et fiscales, en même temps qu'un changement fondamental des attitudes de notre société. Des lois justes et équitables constituent une base nécessaire, mais elles ne peuvent seules assurer le changement.

Le 18 octobre 1979, les Canadiennes célèbrent un événement marquant dans la lutte pour les droits des femmes, soit le 50e anniversaire d'un jugement historique célèbre qui reconnaissait que nous sommes des "personnes" aux termes de la loi. Quel était notre statut avant ce jugement? Le Code civil de la province de Québec, basé sur le Code Napoléon, maintenait l'opinion que les femmes n'étaient que des "machines à faire des enfants" tandis que selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, nous étions des biens meubles et presque des mineures. Selon le droit coutumier britannique, les femmes étaient soumises aux mêmes pénalités que les hommes, mais n'avaient pas les mêmes droits et privilèges. En 1916, Emily Murphy fut nommée magistrat à la toute nouvelle Cour des femmes d'Edmonton. Elle était l'une des deux femmes nommées juges en Alberta, cette année-là. Les deux nominations furent contestées en ce qui concerne la capacité de ces femmes à siéger, en partant du principe que l'A.A.N.B. leur défendait l'accès à ce poste parce qu'elles n'étaient pas des "personnes civiles" tel que défini par la loi. En 1917, la Cour suprême d'Alberta déclarait: "Il n'y a pas d'incapacité juridique à tenir une fonction publique au sein du gouvernement en ce pays, basée sur le sexe...". Ce n'était qu'une victoire limitée; des groupes féministes firent pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il nomme une femme sénateur, mais dans l'opinion du gouvernement fédéral, les femmes n'avaient pas droit à cet honneur, à cause de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. De fait, le texte dit que le gouverneur général doit nommer "une personne capable et qualifiée" au Sénat.

Emily Murphy et quatre autres personnes intéressées à la cause, décidèrent de demander une interprétation sur un point constitutionnel. En 1928, la Cour suprême du Canada répondit à leur pétition, en déclarant que les femmes n'étaient pas des personnes qualifiées aux termes de la loi, et qu'il était "dangereux d'assumer" le contraire. On en appela de cette décision au Conseil privé britannique, et la cause "personne" est un des rares cas de la législation canadienne à avoir été réglé par le Conseil privé. Le 18 octobre 1929, le jugement précisait: "L'exclusion des femmes de toutes fonctions publiques est un reliquat de temps plus barbares que le nôtre... et à ceux qui demandent pourquoi le mot personne devrait inclure les femmes, la réponse évidente est: pourquoi pas?"

Ainsi, en 1929, nous sommes devenues, légalement au Canada, des "personnes" ayant le droit d'occuper n'importe quelle



Sheila Finestone

fonction publique au pays. Nous sommes fières de nos trois femmes québécoises devenues sénateurs: mesdames Thérèse Casgrain, membre-fondateur de la FFQ, Renaude Lapointe et Yvette Rousseau, ancienne présidente de la FFQ.

Pour célébrer le 50e anniversaire de cet événement, le 17 octobre dernier, le gouverneur général du Canada, monsieur Edward Shreyer, remettait la médaille "Personne" à cinq Canadiennes ayant travaillé à poursuivre l'oeuvre commencée par Emily Murphy. Deux Québécoises étaient du nombre: mesdames Thérèse Casgrain et Mary Two Axe Early. Madame Madeleine Saint-Jacques-Roberge, au nom de la FFQ était à Rideau Hall pour assister à cette cérémonie. On y nota aussi la présence de l'AFEAS et de l'AFDM. Pendant ce temps, notre première vice-présidente, Jeanne Gariépy, participait à l'assemblée semi-annuelle du CNA, où on commémorait aussi cet événement d'une importance capitale. Nous sommes heureuses de nous joindre à toutes les femmes du Canada pour féliciter les cinq récipiendaires et les remercier d'avoir travaillé sans relâche à faire reconnaître nos droits.

Depuis maintenant cinquante ans, nous sommes considérées comme des "personnes", et nous avons accès au pouvoir politique et aux prises de décisions — ce fut un bon jugement. Nous ne sommes, cependant pas encore égales sur les plans économique et politique, car pour des raisons historiques, sociales et financières, nous ne nous sommes pas prévaluées des avantages que nous donnait ce jugement. Les femmes étant peu nombreuses au gouvernement, nos préoccupations n'obtiennent pas ou peu d'attention et d'appui. La nomination, cependant, de madame Lise Payette comme ministre d'Etat à la condition féminine est très importante. Le rôle qu'elle peut jouer à ce palier de prises de décisions, peut réellement influencer la société québécoise. Les problèmes auxquels nous faisons face individuellement peuvent être perçus dans leur ensemble et les changements nécessaires, avec leurs implications financières, peuvent être entrepris. Sur madame Payette, retombe la lourde, mais combien essentielle, tâche de transformer les droits des femmes en réalités politiques. Elle occupe, avec ses quatre collègues, un important poste dans la préparation des programmes et de ce fait, peut à juste titre, surveiller les orientations de tous les ministères. Les femmes constituent plus de 50 p. cent de la population et les lois sont faites pour tout le monde; madame le ministre devra être vigilante, examiner chaque projet à la loupe afin de s'assurer que les nombreux dossiers concernant les femmes obtiennent un traitement égal et qu'on tienne compte de leur priorité en leur accordant un budget équitable.

Nous avons progressé en ce qui concerne nos dossiers les plus importants: les congés-maternité, les garderies, les centres pour femmes battues et les centres de planification familiale. Par contre, la révision du Code civil n'est pas terminée, la loi sur le salaire minimum attend toujours et la loi-cadre sur les conditions minimales d'emploi qui vient d'être proposée, ne comprend pas toutes les femmes au travail: le

Suite page 8

# UNE RENTRÉE EN GRANDE

Si pour tout le monde, septembre signifie la rentrée, le Conseil d'administration de la FFQ ne fait pas exception à la règle. En effet, la session de travail fait maintenant partie de nos traditions. Elle constitue l'occasion pour le CA de revoir en profondeur les objectifs généraux suscités tant par les membres au cours du dernier congrès que par l'actualité.

Cette année, cependant, la trésorière ayant décidé de resserrer les cordons de la bourse, la rencontre n'a duré qu'une journée et demie et s'est déroulée en partie chez la présidente qui a reçu les participantes à souper le vendredi soir. L'accueil chaleureux et le festin de Sheila nous ont vite fait oublier le paysage et les ripailles des Laurentides. De toute façon, on n'avait jamais le temps d'admirer le paysage. Le samedi matin, dès 9 heures tout le monde s'est retrouvé au bureau de la FFQ pour continuer le travail déjà bien entrepris la veille.

A la suite d'amendements apportés aux statuts et règlements, portant le nombre de membres du CA de 13 à 15 et changeant les appellations et les fonctions de certains comités permanents et en ajoutant de nouveaux, il nous a d'abord fallu faire une nouvelle répartition des postes et des tâches.

Quant aux objectifs généraux, ils sont nombreux et tous très importants.

Ils comprennent entre autres: les communications avec nos membres, nos associations, nos conseils régionaux,

les média etc.; les relations avec le CSF et le CCSF; la formation de nos membres les contacts avec les différents niveaux de gouvernement, la poursuite des recherches entreprises sur les garderies, la femme et la violence, la pornographie, la femme et le travail, la situation de la femme âgée, la réforme du Code civil, etc. Après avoir fait une étude approfondie de tous ces thèmes, il n'était pas facile de décider de priorités. Il fut donc convenu de n'en rejeter aucun, mais plutôt de tenter d'utiliser toutes les bonnes volontés et les compétences qui existent au sein de la FFQ pour aborder le plus grand nombre de problèmes possible.

**Les premiers comités qui seront formés sont ceux concernant:**

**la femme et la violence**

**la situation de la femme âgée**

**la réforme du Code civil**

**la femme et le travail.**

Des approches ont été faites auprès de personnes connaissant déjà ces dossiers afin qu'elles en prennent la responsabilité.

Si tout continue, tel qu'amorçé, les membres du Conseil d'administration ne manqueront pas de pain sur la planche cette année. Il est vrai que le travail ne tue pas, au contraire, il vous garde en forme. A toutes et à chacune. Bonne chance et bon travail.

**Lucile Jacques-Rinfret**  
coordonnatrice adjointe

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1979-1980

### **PRESIDENTE:**

Sheila FINESTONE, membre B, Montréal, Fédération des Femmes des Services communautaires juifs.

### **1ère VICE-PRESIDENTE:**

Jeanne Gariépy, membre B, YWCA (Montréal).

### **2ème VICE-PRESIDENTE:**

Claire FREVE, membre A, Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### **3ème VICE-PRESIDENTE:**

Huguette LAPOINTE-ROY, membre A, Montréal.

### **SECRETARE:**

Micheline PROVENCHER, membre B, Association des diplômés en économie familiale.

### **TRESORIERE:**

Madeleine SAINT-JACQUES-ROBERGE, membre A, Montréal.

### **VICE-PRESIDENTES CHARGEES**

#### **DE COMITES:**

#### **COMMUNICATIONS:**

Monique Jérôme-Forget, membre A, Montréal.

#### **EDUCATION:**

Lise CHEVRIER-DOUCET, membre A, Montréal.

#### **ETUDE DES PROJETS DE LOIS:**

Louise LAMBERT, membre A, Saguenay-Lac-Saint-Jean.

#### **FINANCES:**

Gabrielle HOTTE, membre A, Montréal.

#### **MISE EN CANDIDATURE:**

Stella Baudot, membre A, Montréal.

#### **PROGRAMME (congrès):**

Marie-Claire BOUCHER, membre A, Montréal.

#### **RECRUTEMENT:**

Carole EMOND-BEDARD, membre A, Thetford-Mines.

#### **RESOLUTIONS:**

Micheline JOHNSON, membre A, Sherbrooke.

#### **STATUTS ET REGLEMENTS:**

N...

# DOSSIER FFQ

La FFQ a présenté un mémoire sur l'avant-projet sur les services de garde à l'enfance en commission parlementaire au début d'octobre 1979 à Québec. La présidente Sheila Finestone, la présidente du Conseil régional de Québec Beverly Lopez, Suzanne Miville Pelletier et la

coordonnatrice Nicole Boily ont représenté la FFQ.

Voici quelques extraits de ce mémoire. Il est disponible sur demande à la FFQ moyennant quelques frais de secrétariat.

## SERVICE DE GARDE À L'ENFANCE

### INTRODUCTION

La FFQ, organisme qui regroupe plus de 500 membres individuels et 38 associations affiliées, se réjouit du dépôt de l'avant-projet de loi sur les services de garde à l'enfance. La nécessité de l'établissement d'une politique gouvernementale à ce sujet est une évidence que personne ne met en question aujourd'hui.

En effet, il y a une obligation pour l'Etat de s'impliquer et d'assumer sa responsabilité sociale devant les changements économiques et sociaux de notre société. Il se doit de reconnaître le droit de la femme au travail et le droit des enfants à une stabilité et un développement équilibré.

La FFQ, en tant qu'organisme voué à la défense des droits des femmes, s'est penchée, à plusieurs reprises, sur cette question et a pris position. L'objectif visé sera



Nicole Boily, coordonnatrice de la FFQ

l'implantation progressive d'un réseau universel de garderies subventionnées par l'Etat.

Par ailleurs, nous sommes conscientes de la situation économique actuelle et nous voyons l'impossibilité d'établir ce réseau du jour au lendemain. Cependant, nous considérons qu'un sérieux coup de barre doit être donné pour se diriger vers l'objectif visé.

Comme un projet de loi sur les services de garde établit les bases du développement d'un tel service, il nous

est apparu important et opportun de faire connaître notre position et nos demandes à ce sujet.

Nous avons donc étudié l'avant-projet et nous vous communiquons nos remarques sur l'ensemble du document. Dans un premier temps, nous vous soumettons nos observations générales sur le projet et dans un deuxième temps, nos remarques plus précises sur certains articles.

### I. REMARQUES GÉNÉRALES SUR L'AVANT-PROJET DE LOI

#### 1. Principe d'un office des services de garde à l'enfance

La FFQ est d'accord avec le principe d'un Office des services de garde à l'enfance. En effet, il est nécessaire d'établir une réglementation et un contrôle des services de garde. Car, sans tomber dans une uniformisation et une dépersonnalisation, il nous apparaît essentiel que des services de qualité soient offerts aux enfants partout à travers la province.

Par ailleurs, il nous semble tout aussi prioritaire d'assurer la coordination dans le développement de ces services. L'Office devrait organiser un développement cohérent à l'échelle de la province et voir à ce que toutes les régions et tous les milieux puissent bénéficier de services de garde.

Dans les grands centres, depuis longtemps, les demandes sont fortes et les besoins assez bien connus. Les pressions sont aussi nombreuses. Mais à l'instar des grands centres, on remarque un besoin grandissant dans les milieux ruraux ou semi-ruraux. Cependant, il n'y a que peu de services organisés. Il sera donc nécessaire d'aider ces milieux à s'organiser. Très souvent, on peut observer des besoins qui sont existants dans certains milieux et ceux-ci sont par ailleurs démunis pour pouvoir y répondre adéquatement. Nous voyons donc comme important pour l'Office, de jouer un rôle d'animation, soit lui-même ou par l'intermédiaire d'organismes locaux plus structurés comme par exemple les CLSC. Cette animation fournira au milieu les outils, les instruments pour une prise en charge des services qui leur sont nécessaires.

De cette façon, on pourrait remédier à la situation actuelle où l'on observe un développement plus ou moins cohérent et fonctionnel des services de garde. En effet, les initiatives sont le plus souvent laissées au milieu; ce qui a pour conséquence de favoriser les milieux les plus dynamiques. Ainsi, on retrouve des services dans deux milieux en particulier: d'une part, les milieux les plus favorisés ou mieux articulés et d'autre part, dans certains milieux nettement défavorisés où ces services constituent une forme d'aide sociale. C'est une large classe moyenne qui se trouve encore lésée.

Nous souhaitons que par son action de coordination du

développement l'Office pourra assurer une meilleure justice distributive.

## 2. Les divers types de services de garde

La FFQ s'est déjà exprimée en ce domaine dès 1974 et réitère sa position: ce sont les services de garde en garderies qui doivent être développés prioritairement quelles soient de quartier, en milieu de travail ou en milieu scolaire. Les halte-garderies ont aussi une place importante pour répondre à des besoins limités dans le temps: quelques heures par jour ou à certains jours.

La garde en milieu familial ne nous apparaît pas un mode qu'il faille privilégier ou préconiser. Nous avons des réticences très grandes à cet égard et nous croyons que par la politique proposée, nous nous orientons dangereusement vers la prédominance de cette modalité. Il



Sheila Finestone et Beverly Lopez

ne faudrait en aucune façon que la garde en milieu familial puisse supplanter ou retarder le développement de la garde en garderie.

### Les raisons de nos réticences sont de plusieurs ordres:

- il nous apparaît utopique ou à peu près impossible de penser à un contrôle efficace des services de garde en milieu familial alors que celui des garderies est actuellement difficile;
- nous nous posons aussi de sérieuses questions sur la stabilité de ces services; comme la responsabilité sera assumée par une personne seule, que se passera-t-il lorsqu'elle sera malade ou dans l'impossibilité de recevoir les enfants à un moment donné? Dans une garderie, il est possible de pallier à ces problèmes étant donné le personnel plus nombreux.
- on peut aussi s'interroger sur la possibilité de trouver une personne qui aurait toutes qualités requises pour s'occuper d'enfants de provenance différente et répondre aux objectifs d'éducation autant que de soins à donner à l'enfant.
- on peut se demander si au point de vue des coûts, on ne se méprend pas sur les économies à réaliser. L'étude du Regroupement des garderies nous permet tout au moins d'avoir des doutes à ce sujet et de plus, la création de la structure intermédiaire des agences sera sujet à des dépenses supplémentaires.
- nous nous inquiétons aussi du danger d'exploitation du travail féminin une fois de plus. Cette travailleuse étant exclue de la loi du salaire minimum et de ses avantages, sera déclassée et sans protection: ce qui est tout à fait inacceptable.

Cependant, même si nous conservons toutes les réserves exprimées sur la garde en milieu familial, nous

croyons aussi qu'il faut être réaliste et nous accepterions que pour une période transitoire puisse exister mais non se développer, ce type de garde étant donné une existence de fait de ce mode. Nous nous rallions à cette mesure transitoire pour éviter une existence dans la clandestinité, sans réglementation et contrôle, de ce service de garde. Mais nous n'en favorisons nullement le développement.

Par ailleurs, nous nous étonnons du silence total, dans l'avant-projet, de la garde en milieu de travail. Cette modalité mériterait d'être développée car elle peut être une réponse à certains besoins. De même, nous aurions souhaité que soit abordée la possibilité de mini-garderies en milieu rural ou semi-rural.

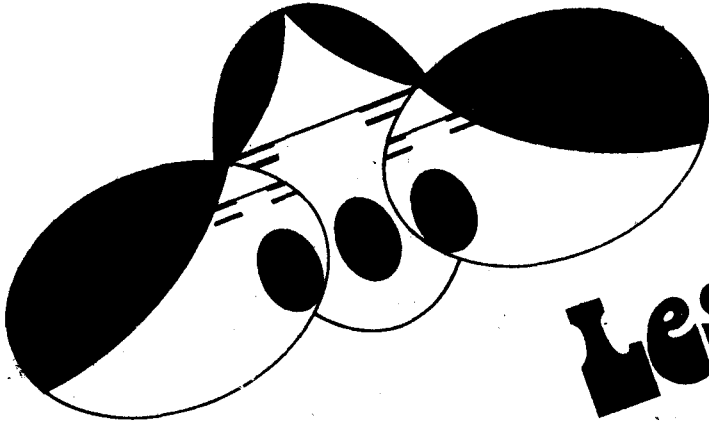
Enfin, il nous apparaît que la garde en milieu scolaire n'est traitée que de façon très imprécise dans le document.

## 3. Financement

Nous considérons que le sujet du financement n'est abordé que de façon très ambiguë dans l'avant-projet. Nous aurions souhaité et trouvé nécessaire qu'une politique précise soit présentée en ce domaine. Tout ce que l'on sait, c'est que l'Office a un pouvoir de réglementation dans l'octroi de subventions. Mais quels seront les principes de base et les modalités: y aura-t-il un financement direct aux garderies ou un financement aux familles? Nous n'en savons rien. Nous favorisons un financement direct aux garderies pour le fond de roulement (opérations), tout en acceptant une contribution des parents qui puisse être variable selon les revenus. Ce principe nous semble mieux adapté aux besoins en assurant une base nécessaire au fonctionnement des garderies. L'aide aux familles nous apparaît trop aléatoire et favorisant la chasse aux subventionnés....

## SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

1. Par l'Office, planification d'une meilleure justice distributive dans le développement du réseau de service de garde à l'échelle de la province.
2. La FFQ favorise la garde en garderie de quartier, en milieu de travail et en milieu scolaire.
3. La FFQ manifeste des réticences pour la garde en milieu familial mais l'accepterait comme mesure transitoire et limiterait son expansion.
4. La FFQ favorise un financement direct aux garderies tant pour l'immobilisation que pour les opérations.  
La FFQ veut des précisions dans la loi sur le principe d'octroi de subventions.  
La FFQ accepte que les parents, usagers aient une contribution financière.
5. La FFQ veut maintenir les garderies privées à but lucratif.
6. Craintes de bureaucratie paralysante, particulièrement dans la réglementation.
7. Pouvoirs très grands de l'Office pour régler. Craintes de la centralisation et de la perte de pouvoir des usagers.
8. Refus d'un dossier cumulatif des enfants incluant des remarques sur le comportement et limite à l'accessibilité.
9. Garde en milieu scolaire: politique à développer.



# LES FEMMES ONT DES CHOSSES À SE DIRE...

## IL RESTE DES OBSTACLES À SURMONTER

Extrait de la communication d'Huguette Dagenais, du département d'anthropologie de l'université Laval. Cette communication a été donnée au dernier congrès de l'ICRAF (Institut canadien de recherche pour l'avancement de la femme) à Québec, le 11 novembre 1978.

### Les obstacles à surmonter

La partie est loin, toutefois, d'être gagnée, car en plus des obstacles structurels et institutionnels, nous devons surmonter, en chacune de nous, des entraves très profondes résultant du conditionnement subi pendant toute notre enfance et notre adolescence et dont il est bien difficile de se défaire à l'âge adulte. Notre éducation nous a, en effet, préparées davantage à la passivité qu'à l'action, à la soumission qu'au sens de l'initiative. Fortement ancrée dans la tradition catholique, l'éducation des Québécoises visait à faire des petites filles des êtres de seconde classe, dépendantes financièrement et émotivement des hommes, et, autant que possible, heureuses de l'être. En d'autres mots, nous avons été conditionnées à être, vous savez bien, cette femme qu'on trouve toujours derrière chaque homme...

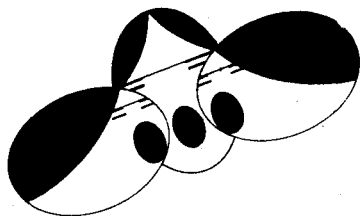
Dans ces conditions, on comprend que Phillis Chessler considère que:

"n'importe quelle femme qui réussit à s'intéresser à la

*vie sociale et à maîtriser divers pouvoirs directement et non pas à travers ou pour un homme ou une famille, comment, au sein du royaume psychologique du patriarcat, un acte radical, c'est-à-dire un acte qui risque d'être gagnant"* (Women and Madness).

Mais encore faut-il que les femmes prennent ce risque. Or l'éducation que nous avons reçue a aussi fait de nous des êtres qui ont peur. Après la peur des colères de notre père, la peur du tonnerre et celle du bonhomme sept-heures, nous avons appris la peur de déplaire, la peur de froisser, la peur du ridicule et celle des responsabilités autres que celles concernant le mari, les enfants et la maison.

Faut-il s'étonner alors que spontanément la réaction de bien des femmes en soit une de retrait lorsque l'on fait appel à elles pour exercer des fonctions qui demandent qu'elles s'affirment et qu'elles se battent, et ce dans une position largement minoritaire? Nous sommes dans un cercle vicieux. L'assurance et la confiance en soi se développent dans l'action; or les femmes refusent l'action précisément parce qu'elles manquent d'assurance et de confiance en elles-mêmes. Il importe donc de bien vite briser ce cercle en nous apportant les unes aux autres le soutien et l'entraide nécessaires dans nos nouvelles initiatives. C'est seulement ainsi que nous pourrons



nous constituer des modèles d'action et des images de femmes que nous pourrions fièrement léguer à nos filles par la suite.

Malheureusement, tous les obstacles psychologiques et psychosociologiques que nous rencontrons ne sont pas du domaine inconscient, et je profite du fait que nous sommes entre femmes pour rappeler que certaines attitudes, certains refus de s'impliquer, sont aussi parfois le résultat de calculs bien rationnels, de motivations bien conscientes de la part des femmes. Nous savons toutes que, malgré l'évolution des mentalités, le fait de se définir et d'agir en tant que féministes comporte certains risques, et même des risques certains sur le plan personnel, dans nos rapports avec nos partenaires masculins, aussi bien que sur le plan professionnel dans nos relations avec nos collègues et nos supérieurs. La solitude nous guette... Peu d'hommes, malgré, ou plutôt à cause de leur conditionnement à l'autorité et au pouvoir, se sentent en parfaite sécurité sur le plan affectif aussi bien que social et professionnel lorsqu'ils sont en présence d'une femme "intelligente". Françoise Collin a raison de dire que "l'intelligence, qui constitue pour l'homme un atout dans la séduction, reste le plus souvent encore pour la femme un handicap". Et j'ajouterais que c'est encore pire lorsque cette même femme est en plus une féministe convaincue. Rien d'étonnant que les femmes éprouvent de plus en plus de plaisir à être ensemble, n'est-ce pas?

Avant de conclure mes observations, entre femmes, je voudrais commenter brièvement une remarque de Sheila Finestone à propos de l'épithète de "féministe". Si le terme a été "apprivoisé", comme elle le disait jeudi soir durant le panel, c'est à mon avis en grande partie parce qu'il a été aussi galvaudé, notamment dans la presse à grand tirage et la publicité. Il serait temps de revenir à une définition plus rigoureuse. Nous verrions mieux alors, comme l'intervention de Rosemary Brown nous l'a démontré durant le panel, qu'il n'y a pas de contradiction entre la poursuite d'objectifs socialistes et le féminisme. Au contraire. La lutte des femmes est révolutionnaire parce qu'elle remet en cause les fondements mêmes de l'ordre social capitaliste et patriarcal basé sur l'exploitation des pauvres, parmi lesquels les femmes sont majoritaires, et des différences raciales, culturelles et biologiques pour maintenir les inégalités. Il faut cesser d'avoir peur des mots, de ces deux mots particulièrement, socialisme et révolution, mais pour éviter qu'ils soient à leur tour galvaudés, nous devons poursuivre des recherches théoriques parallèlement à toutes nos actions plus concrètes.

Enfin, puisque comme je le disais au début c'est dans notre vie quotidienne et dans notre milieu de travail respectif que nous sommes amenées à lutter en priorité, je terminerai cette communication en vous exposant brièvement quelques revendications des femmes qui travaillent à l'université. Pour nous, que nous soyons étudiantes, employées, professionnelles ou professeurs, l'objectif est d'amener l'université à assumer son rôle d'a-

gent de changement dans la société québécoise. Il faut pour cela que la représentativité des femmes soit calculée sur leur présence dans la société globale où elles constituaient 52% de la population et non plus sur l'inégalité actuelle dans les universités.

Pour conclure, je veux seulement rappeler que s'il y a une large mesure d'utopie dans toutes les remarques que je viens de faire — tout comme d'ailleurs dans les "recommandations" du Conseil du Statut de la femme et dans les revendications des féministes québécoises — il s'agit, pour reprendre l'expression de Friedrich Engels, d'une "utopie révolutionnaire", puisque sa réalisation se trouve contenue dans les potentialités actuelles de la société québécoise, et que donc, elle est du domaine du possible. A nous de faire les pressions nécessaires...

## ERRANCE DE FEMMES

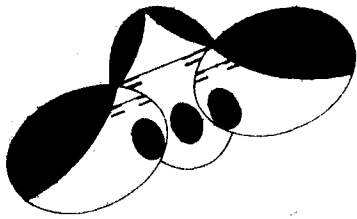
Les toits de bardeaux noirs sont blancs ce matin, premier gel de septembre, un record disent-ils à la radio, jamais vu depuis 1945. Il fait froid dehors dans la maison, dans mon lit. Hier, tard, Lucienne parlait de Sophie qui avait bu, de Marcel qui était toujours en retard, un dernier verre, plus capable de jouer comme du monde au bowling, les autres jours tant qu'ils veulent mais pas ce soir-là, dit-elle. Indifférence, pudibonderie.

C'est bien froid dehors. Les enfants vont étreindre leur manteau d'hiver pour aller à l'école. Catherine a l'air d'une jeune fille avec le sien et elle le sait, déjà des errances, déjà l'adolescence.

Je me regarde dans ma tête, moi Nicole, trentaine d'années, pré-trentaine de vie, splendeurs et petites misères, c'est difficile de démêler les fils, d'essayer d'être soi-même et de le rester, de se partager en petits morceaux. Des idées beaucoup, de l'énergie, du temps pas assez, et il paraît que la vie est courte.

Debout, la vie est là, les enfants sont réveillés, c'est l'heure du déjeuner; débarbouillage, habillage, départ à l'école, les enfants me filent entre les doigts dans la gaieté et le tapage, la porte est refermée le grand calme s'installe. C'est froid sur cette cité de femmes, je souris en pensant au nuvite de cet été, il serait bienvenu ce matin dans les jardins, quelle présence, quel éclat!

Que font-elles toutes ces femmes? Femmes de labeur



## TRIBUNE

Les membres de la FFQ sont invitées à nous faire parvenir leurs opinions, leurs commentaires et leurs suggestions sur tous les sujets qui intéressent les associations et les membres de la FFQ.

pour boucler le budget, pas toujours, parties aux petites heures, les enfants dehors, revenues le soir dans la noirceur pour travailler encore, et profiter de ses dollars si peu de temps et à quel prix.

Femmes de sous-sol, tissez-vous votre toile d'araignée pour vous prendre vous-même? Magnifiques toiles colorées, tissées de mille noeuds de macramé crochétées avec amour, à la gloire des gentilles mains dociles.

Femmes des centres d'achat, déjà debout devant le miroir, fidèles reflets des achats soldés, dernière mode et ventes extraordinaires, superbes symboles consommées par elles-mêmes et consommant le pourvoyeur à grands coups d'envies de mante religieuse, jusqu'à la destruction complète. Il me souvient d'une exposition où l'avenir à la cartomancie gratuit attirait de longues files de patientes en plein milieu du centre d'achat, deviner ce qui nous attend amour et chagrins, puis un kiosque de la Fédération des femmes désertique, les rêves se vendent mieux que des actions.

Femmes de fenêtre, épiant, contrôlant, jugeant leur entourage à leurs petites mesures, petites mesquineries, petites obsessions, charriant leurs allusions et leur tout-

fait, tout à fait entre nous mais ne le répétons pas, colporteuses de médisances et de grandes méchancetés, exemple vivant des petits feux qui attisent les grands maux, oracles du désespoir, à commencer par le leur. Femmes avec amants, femmes en manque d'affection et pleines de solitudes, réfugiées dans les bras d'un prince un peu charmant, pour des morceaux de journée, l'amour à la sauvette, sans même la tendresse: Femmes de régie, achetant en cachette dès le lundi votre ration de quatre-vingt-dix degrés d'évasion, le rêve en bouteille jusqu'à l'hébétude, jusqu'au lendemain, côtoyant sa famille comme un fantôme en manque, agressives et si seules, se blottissant dans la chaleur de votre ivresse et pleurant sur votre faiblesse; femmes blanchisseuses, maniaques de la poussière, toutes à vos journées de ramassage, de nettoyage, enfermées dans votre confort méticuleux, asphyxiées d'aérosols, droguées des senteurs de super net, cachez ce soleil qui jaunit les coussins.

Je vous écoute et je vous sens, dans ce froid petit matin de vos errances.

**Marianne Ardoit  
Laval**

## SUITE DE LA PAGE 2

travail à temps partiel avec avantages sociaux au pro-rata n'y est pas inclus comme option viable, et on n'y prévoit pas de mesures suffisantes pour son application. L'article de la Charte des droits de la personne du Québec, concernant le salaire égal pour un travail équivalent, n'a pas été véritablement appliqué et le salaire moyen des femmes n'est que de 53 p. cent du salaire moyen des hommes. Les conditions de travail de la femme immigrante sont intenable, les conditions de vie et le revenu de la femme âgée sont une honte et l'insécurité financière de la femme au foyer est une réalité constante. Les recommandations du rapport Boutin sur les pensions et les assurances n'ont pas encore été appliquées et le problème de la pauvreté des femmes de plus de 55 ans et des chefs de familles monoparentales demande une solution urgente. Le dossier sur le sexisme et les stéréotypes dans les médias et les manuels scolaires n'est pas encore fermé; la pornographie et toutes les formes de violence à l'égard des femmes constituent un problème tant social que politique auquel on doit apporter des solutions immédiates. Tout cela n'est qu'une liste partielle des problèmes auxquels les femmes ont à faire face au Québec, aujourd'hui, et qui nécessiteront l'attention de madame Payette dans ce nouveau super-ministère.

Nous connaissons l'engagement sincère du ministre à la cause féministe, et nous attendrons et surveillerons avec intérêt, ses interventions dans tous ces domaines qui nous sont si importants. Nous lui offrons notre appui dans ses efforts visant à obtenir les changements positifs qui s'imposent dans plusieurs ministères comme dans les programmes fiscaux, éducatifs et sociaux. Nous en attendons, non seulement la pré-

paration de bonnes lois en théorie, mais leur mise en application. Nous souhaitons à madame Payette une bonne santé et la sagesse dont elle aura besoin pour accomplir cette mission difficile.

A l'occasion de la fondation du Parti féministe du Canada, l'exposé préliminaire disait en partie: ".....Les valeurs morales, les relations humaines — les femmes ont pris des responsabilités historiques envers tout ce qui peut rendre une société plus humaine. Si la politique est le processus à travers lequel la société doit passer pour sauvegarder l'humanité de ses membres, alors les femmes doivent aller en politique; et si ce n'est pas le cas, les femmes doivent le rendre ainsi."

**Sheila Finestone  
Présidente**



# ÊTRE FEMME AU CANADA, C'EST PRESQUE TOUJOURS ÊTRE PAUVRE

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) — Au Canada, être femme signifie plus souvent qu'autrement, être pauvre.

Trois adultes pauvres sur cinq sont des femmes, révèle une étude du Conseil national du bien-être social dans un rapport sur la pauvreté et les femmes, qui vient d'être publié.

"Les femmes sont pauvres, la plupart du temps parce que c'est la conséquence logique du rôle qu'on leur demande encore de jouer dans notre société", affirment les auteurs de l'étude.

Quelque 1.2 million de femmes sont pauvres parce que la société croit encore qu'il leur revient essentiellement de s'occuper de l'entretien du foyer et du soin des enfants: les femmes ne sont pas préparées adéquatement au marché du travail et ne peuvent accéder aux emplois mieux rémunérés offrant des chances d'avancement.

Pour la première fois en Amérique du Nord, l'organisme consultatif auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a étudié la pauvreté et les femmes.

L'étude présentée au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. David Crombie, il y a quelques semaines, met en relief les problèmes des femmes pauvres, les solutions à court et long termes, tout en dévoilant des données qui étonnent:

- un homme sur 10 est incapable de faire vivre sa famille;
- presque trois femmes sur quatre se retrouvent seules à subvenir à leurs besoins, à un moment donné de leur vie;
- les veuves et les autres femmes seules déjà mariées sont les plus sujettes à la pauvreté: 54% d'entre elles ont des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté;
- 44% des femmes, chefs de familles sont pauvres contre 34% pour les célibataires qui vivent seules;
- les femmes mariées vivant avec leur mari sont celles qui risquent le moins d'être pauvres. Toutefois, comme elles sont en majorité, elles constituent le groupe le plus nom-

breux de femmes pauvres puisqu'elles sont 432,000 au pays;

- c'est le plus souvent grâce au travail de l'épouse à l'extérieur du foyer, que les familles des maris à faible revenu peuvent éviter la pauvreté;
- une femme sur six est pauvre, tandis qu'un homme sur neuf est pauvre;
- le nombre de familles pauvres à deux conjoints connaîtrait une hausse de 51% si les épouses ne travaillaient pas à l'extérieur du foyer.

Selon Statistique Canada, une famille de quatre personnes vivant dans une grande ville comme Montréal, qui gagne \$10,654 ou moins, vit en deça du seuil de la pauvreté. Le seuil de la pauvreté pour une personne seule est de \$4,844 dans une grande ville, mais dans une région rurale, le seuil de la pauvreté est considérablement moins élevé.

Dans l'ensemble, explique le rapport, les femmes pauvres ont une caractéristique commune: elles ne peuvent compter sur un homme pour les faire vivre. Presque trois femmes sur quatre se retrouvent seules, et lorsqu'il y a des enfants, dans la plupart des cas, c'est la pauvreté.

"Il n'est pas étonnant, en raison du manque de formation de la plupart des femmes et le peu d'appuis sur lesquels elles peuvent compter dans de telles situations, qu'elles soient souvent prises au dépourvu. Il est même surprenant que plusieurs d'entre elles se débrouillent aussi bien dans de telles circonstances", soutient le conseil.

Les femmes, même si elles ont fait des études supérieures, doivent néanmoins se contenter le plus souvent des emplois subalternes dans les bureaux, magasins, hôpitaux, compagnies de téléphone et banques, rappellent les auteurs de l'étude.

Selon le conseil il faut une réforme en profondeur pour changer cette situation parce qu'en dépit de tout ce qui s'est dit sur "l'égalité des chances" pour les femmes depuis près de 15 ans, il n'y a pas encore eu beaucoup de changements dans la façon

qu'on éduque garçons et filles.

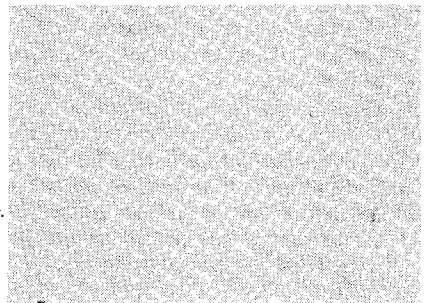
"Si les experts dans le domaine de la pauvreté s'étaient arrêtés au nombre prédominant de femmes parmi les pauvres au Canada, ils auraient pu découvrir il y a longtemps une des principales causes de la pauvreté; soit qu'on inculque à la moitié de la population, dès la tendre enfance, l'idée que l'autre moitié répondra toujours à ses besoins d'ordre financier".

A long terme, il faut apporter des changements dans les institutions, telles l'école, les médias, le marché du travail, et le mariage pour permettre aux femmes de faire leur propre choix et de subvenir à leurs propres besoins, averti le conseil.

Il s'agit de changements en profondeur, mais l'avenir des générations qui vont suivre en dépend, prédisent les auteurs.

"A moins que les gouvernements n'interviennent énergiquement pour enrayer les conséquences néfastes des stéréotypes sexistes dans nos écoles et nos médias, pour apporter une réforme du droit familial reconnaissant l'égalité des conjoints, pour adopter des stratégies d'emploi facilitant l'avancement des femmes sur le marché du travail, pour appuyer davantage les services de garde d'enfants et d'autres mesures d'aide aux parents et pour améliorer les programmes de sécurité de revenu à l'intention des femmes défavorisées, rien ne nous permet de croire que les prochaines générations de femmes au Canada seront moins vulnérables à la pauvreté", conclut le Conseil.

Le Devoir, 2 octobre 1979



# INTERVENTIONS

## DOSSIER: VIOLENCE

Le 10 octobre 1979

Monsieur Marc-André Bédard  
Ministre de la Justice  
225 Grande-Allée Est  
Québec

Monsieur le Ministre,

La Fédération des femmes du Québec avait choisi pour thème de son dernier congrès "La femme et la violence". Nos membres se sont penchés sur les différentes formes que peut prendre la violence à l'égard des femmes: elles ont étudié ses causes et ses effets à court et à long terme sur la famille et la société. Entre autres, Madame Marthe Vaillancourt de Chicoutimi a présenté un travail très remarqué sur "les femmes battues et maltraitées".

Aussi, est-ce avec beaucoup de satisfaction que nous avons appris la décision de votre ministère d'organiser des colloques régionaux sur ce sujet. Nous espérons bien que des actions précises seront proposées et entreprises à la suite de ces discussions.

Je me permets de joindre à cette lettre les résolutions que les participantes au congrès de mai 1979 ont formulées et qu'elles comptent bien voir appliquer par notre ministère.

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à nos demandes et je vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente  
Sheila Finestone

1) Afin que cesse la violence faite aux femmes du troisième âge et des différents secteurs de notre société, et pour qu'un recours leur soit accessible.

**Nous recommandons** que la FFQ demande au gouvernement du Québec d'insérer l'âge comme motif de discrimination à l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.

2) La pornographie étant une forme de violence morale faite aux femmes et aux enfants et étant souvent génératrice de violence physique.

**Nous recommandons** que la FFQ prie instamment le ministère de la Justice de proposer une loi visant à réglementer la distribution et la vente de toute publication à caractère obscène, pornographique ou sado-masochiste de la manière suivante:

a) ces publications pourront être étalées et vendues dans des établissements spécialisés genre sex shops dont l'accès sera interdit aux mineurs et qui seront détenteurs d'un permis spécial à cet effet.

b) partout ailleurs, elles pourront être vendues à des majeurs, mais seront interdites à l'étalage, de sorte qu'elles ne puissent être vues par quiconque, ni de l'extérieur, ni à l'intérieur de cet établissement.

3) **Nous recommandons** que la FFQ demande aux ministères des Affaires sociales, de la Justice, de l'Éducation ainsi qu'au Haut-Commissariat à la jeunesse et aux sports, en collaboration avec le Conseil du statut de la femme, d'ajouter à leurs thèmes actuels de publicité télévisée sur la qualité de la vie, le thème de la non-violence.

4) Considérant que bien des cas de violence familiale sont causés par la dépendance financière et les problèmes économiques.

**Nous recommandons** que la FFQ demande au ministère de la Justice ainsi qu'au ministère de l'Éducation de faire des pressions pour que le gouvernement approuve sans délai les modifications du Code civil qui visent à reconnaître l'égalité des partenaires dans le couple.

5) **Nous recommandons** aux ministères des Affaires sociales, de la Justice et de l'Éducation, l'application de la recommandation 2-54 du rapport Égalité et Indépendance, à savoir:

a) mettre à la disposition des praticiens et du personnel de soutien des services sociaux, hospitaliers, médicaux, juridiques et policiers, une information adéquate concernant la violence exercée contre les femmes;

b) s'assurer que les praticiens compilent de façon spécifique tous les cas de violence exercée contre les femmes afin d'établir des statistiques annuelles.

# LE NOM DE LA FEMME ET L'INSCRIPTION À LA LISTE ÉLECTORALE

7

CONFIRMATION COPY

oct 2 2 50 PM '78

MO735 021500  
MAZ192

ST MONTREAL QUE 02 1454  
PIERRE F COTE DIR GEN DES ELECTIONS  
315 BOUL CHAREST EST QUEBEC QUE

ATTENDU QUE LE NOM LEGAL DE TOUTE PERSONNE EST CELUI QU'ELLE A  
RECU A LA NAISSANCE; ATTENDU QUE L'ARTICLE 56A DU COTE CIVIL  
CONSACRE LE PRINCIPE DE L'IMMUTABILITE; ATTENDU QUE LA FEMME,  
EN VOTANT; EXERCE UN DROIT CIVIL;  
LA FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC DEMANDE QUE LES DIRECTIVES  
SOIENT IMMEDIATEMENT DONNEES AUX AGENTS RECENSEURS AFIN DE  
PERMETTRE AUX FEMMES DE S'INSCRIRE ET D'EXERCER LEUR DROIT DE  
VOTE SOUS LEUR NOM DE NAISSANCE.  
SHEILA FINESTONE PRESIDENTE

\$0210 074 FAXOSX  
RA#32033  
FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC  
1600 BARRI BUREAU 3115  
MONTREAL QUE H2L 4E4 MAIL  
844 7049

CNCP

Télégramme reçu de Pierre F. Côté, directeur général des élections en réponse à celui de la FFQ.

Sheila Finestone,  
Madame,

J'accuse réception du télégramme que vous m'avez fait parvenir concernant le fait de permettre aux femmes de s'inscrire et d'exercer leur droit de vote sur le nom de naissance.

J'ai le regret de vous informer qu'il m'est impossible d'émettre une directive aux recenseurs dans le sens de votre demande. Pour votre information, le paragraphe 50 de l'article 2 de la Loi électorale se lit comme suit:

*"Nom et prénoms" pour une femme mariée ou veuve, s'entend de ses nom et prénoms joints au nom du mari ou des nom et prénoms du mari suivi du mot "madame" lequel dispense quant à elles de toute mention de profession ou de métier".*

Vous comprenez, j'en suis sûr, que pour pouvoir donner aux recenseurs des directives dans le sens de votre demande, il faudrait que la Loi électorale soit amendée en conséquence.

Je ne crois pas cependant que l'inobservance aux dispositions mentionnées précédemment empêche l'exercice du droit de vote.

Pierre F. Côté  
Directeur général des élections.

## ÉDUCATION

# APPRENDRE À SE TROUVER UN EMPLOI

### L'A.R.E.F.

Atelier de recherche d'emploi pour femmes.

3585 St-Urbain  
Montréal

Tel: 842-0649 - 842-0825

Situé au Centre d'Information et de Référence pour Femmes.

### OFFRE GRATUITEMENT DES ATELIERS CONCERNANT:

- Orientation et Motivation
- Curriculum Vitae
- Préparation à une Entrevue
- Où se chercher un Emploi
- Renseignements sur les Cours de Formation

- Recherche Active d'un Emploi
- Consultation et Discussions avec des Animatrices

### PROJET

#### BUT:

Baisser le chômage chez les femmes en leur apprenant les techniques de recherche d'emploi.

#### EXIGENCES:

Toutes les femmes désirant se trouver un emploi et sachant parler et écrire le français ou l'anglais.

#### QUAND:

Débuté le 1er octobre et finit le

31 mars 1980.

### HORAIRE ET FONCTIONNEMENT

Groupe de dix personnes travaillant en ateliers avec deux animatrices.

#### DURÉE:

Une session dure 4 semaines. De 9:00 am à 12:30 heures.

#### PLUS:

Consultations personnelles de 1:30 à 3:30 heures.



# CONSEILS RÉGIONAUX

## RÉUNION DES CONSEILS RÉGIONAUX LE 8 SEPTEMBRE 1979

Le 8 septembre 1979, se sont réunis à Québec les conseils régionaux de la FFQ. Étaient présentes de Montréal: Anne-Marie Dionne, Thérèse Bourgeois, E. Gagnon-Beaulieu, Louise Dandurand, Laurence Gamache, Yveline Goldblatt, Denise Marquez; de Thetford: Francine Viens, Lise Côté Olivier, Carole Emond Bédard; de Chicoutimi: Rose Girard, Odile Hamel et Colette Brochu; de Québec: Diane Demers, Suzanne Miville Pelletier, Colette Perras, Monique Dumas et Beverly Lopez. L'absence du conseil régional de Sherbrooke était motivée.

Réunis en assemblée pendant au moins huit heures, les Conseils ont pu échanger sur les priorités régionales, les suites du congrès 1979, le thème du congrès de 1980, les possibilités d'une concertation interrégionale sur des sujets, des préoccupations et des actions communes, les règlements des conseils, les sources de financement, le rapport conseil régional-conseil provincial et enfin, le mode de fonctionnement de la Fédération. On peut dire que cette première rencontre des Conseils régionaux a permis de sentir l'implication de chaque Conseil dans l'amélioration de la condition féminine.

Ensemble, nous avons pu parler des choses qui nous intéressent et des obstacles à notre action. Cet effort de communication et de concertation est un bon augure pour la Fédération. L'intérêt des conseils à s'impliquer davantage, et à assumer des responsabilités jadis dévolus

au comité provincial permet d'espérer une participation accrue et un dynamisme nouveau des membres.

Si nous nous arrêtons un peu à la discussion qui eut lieu cette journée-là, nous pouvons sortir les propositions suivantes:

### ● SUR LE CONGRES:

Considérant l'importance que le congrès joue dans le programme de l'année des conseils régionaux.

Il est proposé par Anne-Marie Dionne et appuyé par Francine Viens que le Conseil provincial mette en place dès le congrès un mécanisme de consultation adéquat afin que les conseils régionaux soumettent les thèmes sur lesquelles ils veulent travailler en vue du prochain congrès. Accepté à l'unanimité.

Il est proposé par Francine Viens et appuyé par Diane Demers, que l'acceptation, par le Provincial du thème du congrès, soit connu dès le début de septembre, afin de faciliter l'orientation des CR. Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée a suggéré que le congrès se tienne dans un endroit modeste, accessible à toutes, tels que maison de retraite, campus... etc. L'objectif est de rendre le congrès accessible à toutes, même aux différentes associations féminines, et à la population.

### ● SUR LA CONCERTATION:

La concertation des CR devra se faire d'abord au niveau inter-cr. Ceci suppose que nous devons utiliser certains mécanismes, pour nous tenir au courant des activités et des préoccupations des autres CR (envoi des procès-verbaux, rencontres deux fois par année pour analyser et évaluer notre fonctionnement... etc.)

### ● SUR LE ROLE DES CR:

Une rencontre ultérieure a été demandé par les membres présents, afin d'évaluer le rôle que les CR sont

## ÉDUCATION (suite)

### OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE

Appelez l'A.R.E.F.: 842-0825  
842-0649

SITUE: 3585 rue St-Urbain, Montréal.

### HORAIRE

#### PREMIÈRE SEMAINE:

- Présentation du Projet
- Echanges entre participantes

- Informations sur le marché du travail
- Auto-évaluation
- Lettres d'affaires

#### DEUXIÈME SEMAINE:

- Faire son curriculum vitae
- Où se chercher un emploi
- Ecrire des lettres d'affaires
- Conférence sur les Droits de la Personne et période de questions
- Présentation sur les entrevues
- Simulations d'entrevues

#### TROISIÈME SEMAINE:

- Informations sur les bénéfices marginaux
- Renseignements sur les cours de formation
- Plan d'action individuel
- Recherche active d'un emploi

#### QUATRIÈME SEMAINE:

- Recherche active d'un emploi
- Partage des expériences de recherche d'emploi.

appelés à jouer dans la structure de la FFQ. Cette rencontre vise l'évaluation des attentes des CR par rapport au CP.

Le problème de financement a été soulevé par les CR. Nous constatons que les membres des régions éloignées sont souvent appelées à se déplacer vers Montréal. Le problème de transport combiné avec les frais d'organisation pour fonctionner dans une région rendent difficile la tâche des CR. Malgré cela, les CR veulent assurer la représentativité de la FFQ dans leurs régions.

Nos priorités sont souvent le reflet de notre milieu et de ressources des CR. C'est ainsi que Chicoutimi privilégie l'étude de la situation économique de la femme au foyer; Thetford avance vers une action concrète: mise sur pied d'une garderie, et peut-être d'un centre d'accueil pour femmes battues; Montréal se préoccupe de la condition de vie de la femme de 40 ans et plus, et insiste pour toucher les plus des femmes possibles; Québec se penche sur l'étude des lois (situation économique des femmes; la petite enfance, le tribunal de la famille), et de la condition féminine, du problème de l'éducation sexuelle dans les écoles pendant que d'autres comités s'affairent à faire augmenter le nombre de nos membres, ainsi qu'à faire sentir l'implication de la FFQ dans la région. Nous espérons répéter cette rencontre, mais cette fois-ci, avec le CR de Sherbrooke. Le YWCA de Québec nous a permis de nouer des liens d'amitié, et le Comité de direction de Québec fut très heureux de recevoir les CR pour cette première rencontre.

**Beverly Lopez, présidente  
Conseil régional de Québec**

---

## Québec

### **Présidente:**

Beverly Lopez

### **Vice-présidentes:**

Hélène Buteau, Louiselle Couture (Publicité), Diane Demers (Affaires politiques), Monique Dumas (Relations publiques), Louise Lemieux Godbout (Education, Suzanne Miville Pelletier (Projets spéciaux) Colette Perras (Recrutement)

### **Secrétaire:**

Marcelle Simard

### **Ass. secrétaire:**

Francine Roby

### **Trésorière:**

Gaby Dumais

## ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR L'ANNÉE 1979-80

L'exécutif 1979-1980 de la FFQ, région de Québec nous fait part des activités prévues pour l'année en cours. Ces activités promettent d'être des plus intéressantes. Nous comptons sur votre participation pour faire avancer nos projets qui visent l'amélioration de la condition féminine au Québec.

### **Comité d'Education:**

Louise Lemieux Godbout, responsable Tel: rés: 626-0835  
bur: 694-2169

### **Membres du comité:**

Françoise Stanton, Denyse Rochon, Lise Roberge, Yolande Larochelle, Claire Guilmette.

### **Objectifs:**

Information et formation auprès des membres de la FFQ et des autres associations.

### **OBJECTIFS GÉNÉRAUX:**

- Développer des moyens de concertation face à nos revendications en tant que groupements féminins
- Développer une démarche de réflexion, nous permettant d'arriver à un diagnostic de groupe de ce que nous voulons en tant que conditions
- Générer cette information de façon à formuler un consensus sur les points communs et prioritaires avec d'autres associations féminines.

### **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- Posséder un cadre général du féminisme québécois
- Réaliser l'expertise actuelle des conditions féminines au Québec - Arriver à une prise de décision sur des points communs dans le sens d'une prospective avec d'autres regroupements féminins.

### **Activités prévues:**

1. Activités d'information proposées sous forme de soirées rencontres avec échange et discussion. Ex: discussion sur la condition féminine (historique, prospective etc...)
2. Evaluation de la situation actuelle de la formation offerte aux femmes et les améliorations à y apporter. Activités suggérées: Cours: affirmation de soi, leadership, gérontologie etc...

### **COMITÉ D'ACTION POLITIQUE:**

Diane Demers, responsable tél: 683-4101

### **Objectifs:**

Etude des projets de loi et l'élaboration de stratégies de lobbying auprès des instances gouvernementales.

### **Projets suggérés:**

1. Suites du rapport Boutin: étude du rapport concernant la non-discrimination dans les avantages sociaux (les régimes supplémentaires de rentes, d'assurance-vie, d'assurance-invalidité, d'assurance-accident maladie)
2. Projet Marois: étude de la loi sur le supplément des revenus.
3. Revision du code civil: sujet traité par la FFQ: tribunal de la famille.
4. Possibilités d'élaborer d'autres projets selon les intérêts des membres du comité.

### **COMITÉ DES PROJETS SPÉCIAUX:**

Suzanne Miville Deschênes, responsable tél: rés: 828-2037  
bur: 525-6323

### **Objectifs:**

A l'intérieur de comités spécifiques, donner suite aux recommandations du congrès et organiser des activités particulières.

### **Activités prévues:**

1. Suites du congrès: Pousser des dossiers sur les thè-



mes de la violence médicale, le sexisme en éducation, la pornographie, etc...

2. Activités particulières:

- a) dossier du projet de loi sur la petite enfance
- b) journée du 8 mars - thème: la santé
- c) l'éducation de la sexualité dans les écoles primaires et secondaires
- d) autres projets proposés par les membres.

Invitation particulière aux membres de la région de Québec à se joindre au comité en communiquant avec la responsable.

**COMITÉ DE RECRUTEMENT:**

Colette Perras, responsable Tel: 842-6280

**Objectifs:**

Favoriser l'intérêt des membres et augmenter les effectifs de la FFQ.

**Activités prévues:**

Campagne de publicité pour le recrutement individuel et collectif. Ex: la journée du 8 mars.

**COMITÉ DE PUBLICITÉ:**

Responsable à déterminer.

**Objectifs:**

Renseigner les membres de la FFQ et d'autres femmes ainsi que des associations, des objectifs et des activités de la FFQ.

**Activités proposées:**

Faire connaître la FFQ en maintenant des contacts avec les média et le bulletin de la FFQ, en élaborant un dépliant de la FFQ suggérant Québec, et en participant à l'organisation de d'autres activités.

**COMITÉ DE RELATIONS PUBLIQUES:**

Monique Dumas, responsable Tél: 683-1836

**Objectifs:**

Collaborer avec les Comités de Publicité et de Recrutement.

**Activités proposées:**

Favoriser la formation des membres qui seraient aptes à faire connaître les activités de la FFQ auprès des associations, des média et autres.

**COMITÉ DE SECRETARIAT:**

Marcelle Simard: responsable Tel: 688-0390

Francine Roby: Tel: 656-1427

**Objectifs:**

Informers les membres et les autres des affaires courantes de la FFQ.

N.B. L'assistance technique est demandée pour le secrétariat. Ex: chaîne téléphonique, correspondance, procès-verbaux, mise à jour des membres sur liste, dactylo, etc...

Pour information supplémentaire, venez nous rencontrer lors des assemblées ou contacter les responsables des comités. Il est entendu que les activités que nous vous proposons peuvent être modifiées selon votre demande.

**Hélène Buteau**  
vice-présidente

Tel: 843-4285

**Colette Perras**  
vice-présidente du  
comité de Recrutement

# Montréal

**Présidente:**

Anne-Marie Dionne

**1ère vice-présidente:**

Lyse Goyette

**2e vice-présidente:**

Lawrence Gamache

**3e vice-présidente:**

Denise Marquez

**Secrétaire:**

Louise Geoffrion-Gosselin

**Trésorière:**

Berthe Gagnon-Beaulieu

**Vice-présidentes chargées de comités:**

**Accueil et liaison:**

Odile Hamel

**Publicité:**

Louise Dandurand

**Amitiés franco-juives:**

Yveline Poliakov-Goldblatt

L'année 1979-1980 sera, comme celle qui l'a précédée, sous le signe de l'information et de la participation. Les rencontres viseront à informer et à éduquer les femmes sur les questions qui les concernent comme groupe.

## RENCONTRES— INFORMATION

Ces rencontres comporteront trois volets:

**1. LES COMMUNICATIONS:**

**"Comment devenir une femme autonome?"**

Un comité dirigé par Denise Marquez, 3e vice-présidente, étudie actuellement la possibilité de constituer une banque d'informations pour les femmes en instance de séparation et de divorce. Des personnes-ressources à l'expérience éprouvée viendront éclairer les membres sur des questions d'ordre psychologique, financier et juridique. Quels que soient leur âge et leur statut, toutes les Québécoises tireront profit de ces séances de communications et de discussion.

**2. LES ATELIERS:**

**"Pour les Québécoises: égalité et indépendance".**

Le comité de la politique d'ensemble de la condition féminine continue le travail amorcé l'an dernier et espère être en mesure d'approfondir certains points du rapport du Conseil du statut de la femme: "Pour les Québécoises: égalité et indépendance". Quelques questions pourront à l'occasion faire l'objet de discussions en ateliers. Les personnes intéressées à travailler à cette recherche sont priées de communiquer avec la responsable, Lyse Goyette, 1ère vice-présidente, 272-5614 ou 844-7049.

Toutes ces rencontres auront lieu, sauf avis contraire, **les 4e mercredis du mois** (28 novembre 1979, 23 janvier, 27 février, 26 mars 1980), à 12h.30 et à 18h.30, au siège social de la F.F.Q., 1600, rue Berri, bureau 3115, à Montréal. Pour simplifier l'organisation de ces rencontres et, surtout, pour en limiter les frais tant de la part du conseil d'administration que de celle des membres, **chaque participante apportera le goûter qu'elle dégustera**. Seul, le café sera offert.

**3. LES DÉBATS:**

**"Discussions entre les membres".**

Avec l'aide d'animatrices et de personnes-ressources



appropriées, les membres discuteront de quelques-uns des sujets les plus débattus de la condition féminine. Les thèmes à l'étude seront communiqués aux membres à l'avance de façon à ce que ceux-ci puissent y réfléchir et se documenter en conséquence.

Ces débats sont sous la responsabilité du comité des projets spéciaux, direction Lawrence Gamache, 2e vice-présidente.

Pour des raisons d'économie (chaque envoi postal coûte environ cent cinquante dollars), la première **convocation** sera faite par la poste, les autres **par les média d'information**: Le Devoir: chronique "Aujourd'hui" et chronique du vendredi "A surveiller"; La Presse: chronique "Quoi faire, aujourd'hui?" et chronique du samedi "Quoi faire, la semaine prochaine?"; Radio: poste CBF: "CBF, Bonjour", de 6h. à 9h., 10h., 11h.

Invitation à tous membres A et à tous les membres B, de même qu'à tous les membres des associations affiliées.

### "COMMENT APPRENDRE À BIEN VIEILLIR?"

Voulez-vous bien vieillir? Voulez-vous aider les autres à bien vieillir? Voulez-vous avoir une vieillesse heureuse? Voulez-vous aider les autres à avoir une vieillesse heureuse?

Claire Guilmette, membre de la FFQ (Conseil régional de Québec, autrefois Conseil régional de Montréal), vous propose une session d'information en gérontologie: la société et les personnes âgées, comment conserver une vitalité propre à lutter le plus longtemps possible contre les effets normaux du vieillissement, aliments protecteurs, vitamines, régime alimentaire, etc.

Cette session aura lieu au début de décembre.

### COMITÉ DES AMITIÉS FRANCO-JUIVES

Le comité des amitiés franco-juives, comité de rapprochement avec le milieu juif de Montréal, invite toutes celles que cette question intéresse à communiquer leurs noms et adresses à Yveline Goldblatt (733-9397), responsable de l'accueil au sein de ce comité. Se mieux connaître pour se mieux comprendre, tel est l'objectif de ces rencontres entre les membres de La Fédération des femmes des Services communautaires juifs et ceux du Conseil régional de Montréal de La Fédération des femmes du Québec. Les rencontres, qui portent sur des thèmes très différents les uns des autres et qui prennent les formes les plus variées, se déroulent à l'enseigne du dialogue.

### RÉFUGIÉS DU SUD-EST ASIATIQUE

La communauté juive de Montréal qui a mis sur pied un Comité québécois d'aide aux réfugiés du sud-est asiatique sollicite l'appui de la FFQ (Conseil régional de Montréal). Toutes les personnes qui désirent apporter leur collaboration à cette oeuvre humanitaire sont priées de communiquer avec **Antoinette Leduc**, à **322-2045**. Une variété de comités s'offrent aux bénévoles disposés à donner de leur temps: comité de parrainage, comité de l'alimentation, comité de vêtements, comité de l'accueil à court terme, comité du logement, comité des nécessités domestiques, comité des nécessités médicales, comité des dons en espèces, comité de cueillette et de livraison, comité des interprètes, comité de l'emploi, comité

de l'adaptation, comité du secrétariat: appels téléphoniques, etc.

**BIENVENUE À TOUS LES MEMBRES  
ET À LEURS AMIS!**

Anne-Marie Dionne  
Présidente

Montréal, le 30 septembre 1979

## RENCONTRE— INFORMATION DU 10 MAI 1979



Claire Bonenfant, présidente du Conseil du statut de la femme, invitée du Conseil régional de Montréal, Monique Roy, Danielle Jolicoeur et Lyse Goyette, membres du comité de la politique d'ensemble de la condition féminine au Conseil régional de Montréal.



Très attentifs, crayon en main, des membres de tout âge ont participé à la rencontre-information sur le rapport du Conseil du statut de la femme: "Pour les Québécoises: égalité et indépendance".

# ASSOCIATIONS

- Association des diplômés en économie familiale
- Au bas de l'échelle
- Association de familles monoparentales bas-Saguenay "La Ruche"
- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal
- Association de familles monoparentales de l'Estrie Inc.
- Association des femmes autochtones du Québec
- Association des femmes de carrière de Chicoutimi
- Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
- Association des femmes diplômées des universités (Québec)
- Association des puéricultrices de la province de Québec
- Association des veuves de Montréal
- Association nationale des secrétaires, section Saguenay Lac St-Jean
- Les auxiliaires bénévoles de l'hôpital de Jonquière
- B'nai B'rith women council
- Cercle des femmes journalistes
- Cercle des rencontres du mercredi inc.
- Centre d'information et de référence pour femmes
- Club culturel humanitaire Châtelaine
- Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales
- Comité condition féminine STEA (Thetford Mines)
- Comité régional-condition féminine Parti Québécois (Québec)
- Communauté sépharade du Québec
- Conseil national des femmes juives
- Fédération des femmes des services communautaires juifs
- Fédération québécoise des infirmières et infirmiers
- Junior league of Montreal Inc.
- Ligue des citoyennes de Jonquière
- Ligue des femmes du Québec
- Montreal Lakeshore university women's club
- Mouvement des femmes chrétiennes
- Mouvement: services à la communauté, Cap Rouge
- Regroupement des garderies région six c
- Sherbrooke and district university women's club
- Société d'étude et de conférences (Montréal)
- Société d'étude et de conférences (Québec)
- Voix des femmes
- West Island Women's Centre
- YWCA

***Bienvenue à la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers!***

## **CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE POUR FEMMES**

3585, rue Saint-Urbain  
Montréal, Québec  
842-4781, 842-4780

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et  
mardi soir de 17h à 21h.**

### **CET ÉTÉ AU CIRF**

Au cours de l'été, nous avons pu engager 12 étudiantes pour travailler à trois différents projets.

### **L'ALIMENTATION DE VOTRE FAMILLE**

Ce projet, subventionné par le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, avait pour but de renseigner les gens, en particulier les mères de famille, sur la façon d'équilibrer les repas. Il comprenait également plusieurs séances de cuisine où les participantes ont pu goûter à des plats de divers pays et échanger des recettes et des idées. De plus, les participantes ont pris part à des discussions sur, entre autres, le Guide alimentaire canadien, les besoins alimentaires selon l'âge de l'individu, la conservation des aliments, les plats exotiques et canadiens, les techniques de cuisson et comment acheter bien et à bon marché.

Ce projet a connu un tel succès que nous avons eu de nombreuses demandes pour le prolonger. Nous étudions actuellement les possibilités de le faire.

### **LE BOTTIN DES NOUVEAUX VENUS**

Ce second projet, subventionné par Jeunesse Canada au Travail, visait à produire un recueil à l'intention des nouveaux immigrants. Le résultat, un recueil de 100 pages riches en renseignements utiles, sinon indispensables, témoigne encore une fois des efforts du CIRF pour aider les gens à résoudre leurs problèmes par eux-mêmes. Le nouvel immigrant y trouvera une explication de ses droits et de ses responsabilités légales et une liste d'adresses utiles. Le Bottin est publié en anglais, français, grec, hindi et portugais.

### **STAGES OFFERTS À MONTRÉAL**

Ce troisième projet du CIRF était également subventionné par Jeunesse Canada au Travail. Son but était d'établir un répertoire des stages offerts à l'intention des finissants du secondaire, leur permettant d'acquérir une formation professionnelle autrement que dans une maison d'enseignement.

Le recueil est publié en anglais et en français; il comprend la liste de nombreuses entreprises ou ministères qui offrent des stages de formation à leurs nouveaux employés, les conditions d'admission, la nature du stage et les possibilités d'emploi qui en résultent.

Ce recueil a été distribué aux conseillers en orientation des écoles secondaires, des cégeps et des autres



institutions au service des adolescents.

Nous regrettons, mais nous sommes dans l'impossibilité de remettre des exemplaires de ce recueil au grand public. Si vous avez les moyens de nous aider à distribuer ce recueil à une plus grande échelle, en le faisant imprimer gratuitement, téléphonez à Jackie ou Mona au 842-1066.

### LES FEMMES ET L'ARGENT

Le CIRF organise une série de rencontres dont le thème porte sur les questions financières. Leur but est de vous renseigner sur le crédit, les retraites, les congés de maternité, les placements, l'impôt sur le revenu, les dettes, l'achat d'une maison, comment se lancer en affaires...

Remarque: Ces rencontres sont réservées aux femmes. Les rencontres ont repris le 3 octobre.

Thèmes des rencontres:

**7 novembre: LES FEMMES ET LA RETRAITE.** Comment se préparer pour la retraite? Cette rencontre a pour but de vous informer sur les régimes de retraite gouvernementaux, privés et enregistrés.

**14 novembre: LA PETITE ENTREPRISE.** De plus en plus de femmes se lancent en affaires. Comment créer une entreprise? De quelles ressources dispose-t-on? Quelles entreprises sont le plus susceptibles de réussir?

**21 novembre: ACHETER UNE MAISON.** Pouvez-vous permettre de devenir propriétaire? Comment savoir si la maison est en bon état? Pouvez-vous obtenir un prêt hypothécaire? Pourquoi a-t-on besoin d'un notaire? Qu'est-ce qu'une offre d'achat? Qu'arrive-t-il si vous changez d'avis? De quelle sorte de placement à long terme s'agit-il?

**28 novembre: CONGÉS DE MATERNITÉ ET SÉCURITÉ D'EMPLOI.** Quelles sont les conditions pour être admissible aux prestations de congé de maternité de la Commission d'assurance-chômage? Que dit la loi du Québec à propos de congés de maternité? Quels sont les effets d'un congé de maternité sur votre sécurité d'emploi, votre ancienneté et le régime de retraite de votre employeur, s'il y a lieu.

**5 décembre: LA FEMME CADRE SUPÉRIEUR.** Comment les femmes peuvent-elles atteindre le niveau de cadre supérieur? Quelles sont les aptitudes nécessaires? Que signifie être cadre supérieur en ce qui concerne le salaire, les déplacements, le temps à y consacrer? Comment les femmes qui occupent ce genre de poste s'acquittent de tâches telles que engager, licencier ou diriger des employés?

**4 décembre: FEMMES AU TRAVAIL - COMMENT REMPLIR DEUX POSTES EN MÊME TEMPS.** De nombreuses femmes sont en même temps employées et ménagères. Comment arrivons-nous à concilier le travail ménager et un emploi à plein temps? Celles qui se retrouvent sur le marché du travail y sont-elles préparées? Devons-nous vraiment faire les efforts nécessaires pour arriver à remplir ces doubles fonctions? Comment changer cette situation?

### BÉNÉVOLES DEMANDÉES

Nous avons actuellement besoin de bénévoles pour les tâches suivantes:

- 1) Répondre aux demandes par téléphone (femmes seulement, bilingues ou multilingues).
- 2) Aider la responsable des fichiers à classer des articles de journaux et à vérifier l'information recueillie

avant de l'intégrer à nos fichiers.

- 3) Aider à l'expédition du Bulletin.
- 4) Nous avons également besoin de bénévoles pour la campagne de Noël (adresser des enveloppes à la machine à écrire et prendre rendez-vous avec les entreprises pour aller chercher leurs dons).

Si vous désirez nous aider et nous consacrer régulièrement une demi-journée par semaine, appelez Fran, au Centre.

Source: Bulletin du CIRF, septembre 1979

---

## ASSOCIATION DES VEUVES DE MONTRÉAL INC.

120 ouest, boul. St-Joseph, Montréal

### DÎNER ANNIVERSAIRE

C'est fête cette année à l'AVM pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'association. Il faut fêter ça avec nos membres et amis dans la gaieté, l'amitié aussi, la joie et le bonheur de se rencontrer. Bien sûr, vous serez des nôtres!

Vous êtes invités, dimanche le 21 octobre 1979, à une messe d'Action de Grâce célébrée à 11 heures à la Cathédrale de Montréal. Un dîner sera servi au Salon Versailles de l'hôtel Windsor à 12h30, au son de la musique. Invités d'honneur: Son Excellence Mgr André-Marie Cimichella et le sénateur Madame Yvette Rousseau.

Les billets seront en vente à partir du 16 septembre. Prix: \$10.00. Faire chèque payable à l'Association des Veuves de Montréal Inc., 120 ouest, boul. Saint-Joseph, Montréal H2T 2P6.

S.v.p. inclure enveloppe adressée et affranchie pour le retour des billets.

**Responsables des billets:** Yvette Cahill, 527-2567; M.J. MacDermott, 843-5709.

### ENTRAIDE SOCIALE

S'entraider est une loi de la nature. Alors nous aimons à vous redire que parmi les nombreux buts de notre association, un qui nous tient à coeur est celui de renseigner les personnes qui ont des problèmes en les dirigeant vers des organismes susceptibles de les dépanner à l'occasion.

Idola Leclerc, 321-6006

Maria Létourneau 374-0640

### BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte aux heures et aux jours d'accueil, du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30, ainsi qu'à l'occasion de réunions et parties de cartes.

**Responsable:** M.J. MacDermott, 843-5709.

### ACCUEIL

A notre maison, 120 ouest, boulevard St-Joseph, Montréal. Du lundi au vendredi inclusivement, de 13h30 à 16h30. Téléphone: 276-3911.

Présidente: Cécile Lachapelle, 276-3229.

### ALLÔ J'ÉCOUTE!

Une réponse à votre appel. Réseau téléphonique démarré par un projet "Jeunesse Canada au Travail". En septembre, ce service sera assuré par des personnes bénévoles du CLSC.

C'est un service gratuit. Cinq jours par semaine, vous trouverez toujours une personne intéressée à vous écouter.

Pourquoi ce service ?

Pour prendre de vos nouvelles, pour vous reconforter et vous donner une assistance en cas d'accident. Ceci s'adresse à toutes personnes âgées, handicapées, seules. Du lundi au vendredi, entre 8h30 et 12h00, composez 527-9331 si vous voulez profiter de ce service gratuit.

Source: Le Rayon, Vol. XX no 12, sept. 1979.

## “LA SANTÉ DE LA FEMME DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT ET DE LA CHAUSSURE”



Chère amie,

Depuis des années la Ligue des Femmes du Québec lutte pour l'égalité et les droits de la femme québécoise et de la femme immigrante. Aujourd'hui la LFQ entreprend de faire des recherches sur la santé des femmes dans l'industrie du vêtement et de la chaussure en particulier.

Les objectifs de notre projet sont:

- acheminer les résultats des recherches aux ministères et organismes concernés;
- faire des pressions auprès de ces organismes afin qu'ils entreprennent des mesures concrètes pour améliorer la condition de la femme dans les manufactures;
- faire connaître aux femmes leurs droits et recours en question de la protection de la santé;
- sensibiliser l'opinion publique à la situation de la femme dans la manufacture;

- sensibiliser les travailleuses à la syndicalisation.

Afin de parvenir à nos buts nous avons besoin de toute votre coopération. Nous vous prions de donner toute information que vous considérez pertinente à nos recherches.

Notre lutte est votre lutte, ensemble nous parviendrons à améliorer la condition de la femme au Québec.

Si vous voulez nous contacter prière d'appeler au 845-3796.

## DES “SWEAT SHOPS” EXPLOITENT LES TRAVAILLEUSES EN PLEIN MONTRÉAL

En février dernier, la Ligue des femmes du Québec s'attaquait à un projet de recherche sur la santé des femmes en industrie. Au Québec, 300,000 travailleurs gagnent le salaire minimum et 75% de ces travailleurs sont des femmes.

Par contre, les travailleuses qui oeuvrent dans l'industrie du vêtement et de la chaussure vivent des conditions de travail primitives et l'exploitation et la discrimination sont monnaie courante. Un bon nombre de ces travailleuses n'ont même pas le salaire minimum.

Si on pense aux luttes des midinettes au cours des années 30, on est bien forcé de reconnaître que, après quelques victoires, la situation n'a guère vraiment changé. En 1937, on acceptait de travailler 54 heures par semaine. Mais 42 ans plus tard, on en est à la semaine de 40 heures avec temps supplémentaire obligatoire.

### 4% DE SYNDIQUÉES

Dans certaines manufactures, en général syndiquées, les travailleuses sont rémunérées à l'heure et on respecte le salaire minimum. Mais, pour la plupart des travailleuses, le salaire dépend de la vitesse du travail, ainsi le veut le salaire à la pièce. Seulement 4% des travailleuses du vêtement sont syndiquées.

L'équipe de recherche de la Ligue des femmes du Québec s'est donné la peine d'aller rencontrer des travailleuses des manufactures de vêtements et de chaussures. Bien plus, certaines d'entre elles sont allées travailler dans des manufactures pour bien connaître les conditions de travail et le milieu.

“Nous avons ainsi vécu des expériences difficiles et humiliantes. Nous avons rencontré des travailleuses qui cousaient des blouses pour .19, des jupes doublées pour .25. Combien vous en coûte-t-il au magasin? Entre \$20 et \$50, n'est-ce pas?”

Une autre découverte faite par l'équipe de recherche touche les immigrantes. “Les immigrants viennent voler nos jobs”, entend-on souvent. En réalité, il existe une politique raciste dans les manufactures, maintenue par les employeurs.

On raconte aux femmes francophones de chez nous qu'il n'y a pas de travail parce que les patrons savent qu'elles connaissent leurs droits et qu'ils seront obligés avec elles de respecter et le salaire minimum et certaines conditions minimales d'emploi.

Les immigrantes, qui constituent la majorité des travailleuses dans l'industrie du vêtement, sont peu scolarisées, un tiers d'entre elles ne parlent ni français ni anglais. Les lois visent à les protéger sont faibles, les normes touchant les congés légaux, les heures supplémentaires, les vacances, le salaire minimum, les congés de maternité, etc. ne sont pas ou peu appliquées.

## PRISON OU CAMP DE CONCENTRATION

Est-il surprenant que les travailleuses identifient leur milieu de travail à celui de la prison ou à un camp de concentration? "Les conditions de travail sont pires qu'en prison", "On est guettées comme des souris le sont par des chats!"

Des salles mal éclairées, du bruit à défoncer le tympan, de la poussière qui étouffe, des toilettes malpropres et malsaines, des cafétérias presque inexistantes, la pression pour travailler toujours plus vite, tout est aberrant.

L'équipe de la Ligue des femmes du Québec a préparé un questionnaire à l'intention des travailleuses, une brochure d'information. Elle voudrait la collaboration des femmes et celle des travailleuses. Le projet "La santé de la femme dans l'industrie du vêtement et de la chaussure" vise la syndicalisation des travailleuses, une amélioration de leurs conditions de travail. Mais elles doivent atteindre le plus grand nombre de travailleuses possible dans les plus brefs délais. Santé-travail, 845-3796.

Source: Journal de Montréal, 13 sept, 1979

---

Texte présenté par la LFG au colloque de la FTQ **Une double exploitation, Une seule lutte** les 30 septembre, 1er et 2 octobre 1979.

---

Dites-nous quel syndicat peut trouver acceptable que des travailleuses trop usées par le travail et des mauvaises conditions trouvent juste le fait de leur faire signer une formule acceptant un salaire plus bas, afin de garder leur emploi et de ne point perdre leur fonds de pension?

Qu'attend-on pour dénoncer la situation d'exploitation triple et terrible des femmes immigrantes, (car elles ne parlent ni ne comprennent la langue) qui travaillent dans ces manufactures? Des femmes embauchées précisément parce qu'elles ne comprennent rien et par conséquent ne peuvent pas revendiquer les quelques droits qui leur sont dûs.

Quelle action peut-on suggérer à votre organisation afin qu'elle travaille très activement à une syndicalisation progressive, visant à abolir le travail à la pièce, à garantir des conditions minimales de santé sur les lieux de travail (cafétérias, toilettes propres, salles de repos et de travail bien aérées, éclairées), et voir à ce que les travailleuses soient rémunérées pour la juste valeur de leur labeur. 0.19 sous pour une blouse vendue \$25.00, n'est pas la juste valeur à nos yeux.

On encourage les femmes à participer de façon active par leur travail à la société!

Est-ce vivre que d'être obligée de travailler dans des endroits qui nous ont été décrits en majorité comme des prisons ou des camps de concentrations?

Est-ce de vivre quand il faut se taire au travail, d'être assurée d'un salaire faible, ayant presque toujours à sa charge les enfants, les frais de garde, et tout le reste?

Ces remarques ont été faites par des syndiquées et des non-syndiquées et par toutes les femmes qui les rencontrent...

Les femmes ont beaucoup de courage et contrairement aux rumeurs, les bras forts. Mais devons-nous continuer à abuser de nos corps, de nos esprits et de nos santés afin de nous assurer une maigre existence?

Dans chaque manufacture où nous sommes allées NOUS AVONS RENCONTRE un lot de femmes prêtes à se battre pour changer les conditions existantes. Ce sont

des femmes pleines de force, de fierté, et de solidarité, malgré tous les efforts des patrons de semer la division, le racisme et la passivité.

Elles n'attendent qu'un peu d'orientation et d'appui. La FTQ a un rôle de grande importance et de responsabilité dans ce secteur.

Qui mieux qu'elle peut voir aux problèmes que les femmes rencontrent dans leur syndicat même?

Qui mieux qu'elle pour informer les femmes sur leur participation au syndicat?

Qui mieux qu'elle peut orienter, appuyer et défendre les femmes qui luttent pour avoir un syndicat qui va les défendre avec force?

Qui mieux qu'elle pour sensibiliser toutes ces femmes à la syndicalisation?

La LFG en tant qu'organisation de femmes considère que ce sont ces travailleuses qui sont au coeur de la lutte pour la libération de la femme dans notre société, et compte poursuivre la lutte et surtout donner la parole à ces femmes mêmes pour qu'elles soient entendues par toute la population.

---

## Regroupement des Garderies de la région 6c

---

### L'ENFANT D'ABORD

Tel était le thème du dernier congrès que l'A.E.P.Q. (l'Association d'Education Préscolaire du Québec) tenait à Québec les 10-11-12-13 mai dernier.

Dans le cadre du congrès, nous avons participé à des commissions fermées dont les objectifs étaient de cerner la problématique de l'éducation préscolaire et de faire des recommandations en vue de l'élaboration d'une politique globale de la petite enfance.

Deux commissions ont particulièrement retenu notre attention: la première qui étudiait une proposition visant à créer un Centre National des Services à la Petite Enfance et la deuxième, sur les services de garde pour les 0 à 6 ans.

Ces ateliers de travail nous ont permis d'échanger sur la nécessité d'une plus grande concertation entre les différents services offerts aux jeunes enfants et ont fait ressortir l'urgence d'élaborer une politique globale de la petite enfance.

Suzanne Dansereau

Source: Bulletin, juin 1979

---

## ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMÉES DES UNIVERSITÉS (MONTRÉAL)

---

2910, Edouard-Montpetit, chambre 3, Montréal H3T 1J7  
Tél.: 343-6230

L'AFDU (Montréal) vient de lancer une nouvelle publication: il s'agit de l'Analyse de politiques d'égalité en

**emploi**, mai 1979. Les entreprises visées sont la fonction publique de la province de Québec, la fonction publique fédérale, Bell Canada, six compagnies d'assurance-vie, la CECM (enseignants), l'Hydro-Québec, le Canadien National, la Société Radio-Canada, trois centrales syndicales et l'Université de Montréal.

En vente: \$5.00.

Disponible sur demande à l'AFDU (Montréal) à l'adresse ci-haut indiquée.

## LE CERCLE DES RENCONTRES DU MERCREDI INC.



C.P. 271, Ste-Thérèse, Québec, J7E 4J2

### Nouvel exécutif élu en assemblée générale le 11 avril 1979

<b>Présidente</b>	Francyne Dumais	430-1905
<b>Vice-présidente</b>	Suzanne Canty-Laurin	
<b>Secrétaire</b>	Micheline Bouvrette	435-0919
<b>Trésorière</b>	Monique Côté-Petit	688-1558
<b>Journal</b>	Claire Lecompte	
<b>(Point de Rencontre)</b>		
<b>Publiciste</b>	Jeanne D'Arc Paquette	
<b>Recherchiste</b>	Lucille Tétreault	
<b>Restauration</b>	France Danning	
<b>Présidente ex-Off.</b>	Louise Borduas-Gros	

Source: Le Point de Rencontre

Chers membres,

Nous sommes déjà à la veille de la reprise des activités de notre association pour le terme 79-80. Le comité exécutif ainsi que les sous-comités travaillent depuis un bon moment à la préparation de cette dixième saison, saison qui sera un peu spéciale puisque nous approchons le dixième anniversaire de fondation du Cercle des Rencontres du Mercredi.

J'aimerais que cette année ait pour thème: "Amitié-Partage"... Deux petits mots qui impliquent sans doute beaucoup de choses et qui je crois peuvent très bien rejoindre un des objectifs de notre association: "promouvoir un esprit de solidarité entre nos membres"...

Au cours de nos prochaines rencontres je souhaite ardemment que chacune d'entre nous vive ce thème. Pourquoi n'oserions-nous pas saluer un nouveau visage, échanger quelques mots avec une nouvelle compagne ou peut-être même inviter à notre table un membre que nous ne connaissons pas?

Je souhaite donc aux nouveaux et aux anciens membres une excellente saison et j'espère que nos rencontres mensuelles seront non seulement l'occasion d'apprécier la bonne chère et de se renseigner mais aussi l'occasion de communiquer ensemble, d'échanger des idées et de créer de nouvelles amitiés.

Au plaisir de vous rencontrer le 12 septembre prochain et de partager ensemble cette soirée traditionnelle du défilé-mode.

Amicalement,  
Francyne Dumais

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS 1979-1980

### Mercredi 12 septembre

Défilé-mode spécial à la salle Confédération à Dorval.

### Mercredi 10 octobre

Souper conférence au restaurant Ste-Rose. Maître André Mondor de la protection d'aide à la jeunesse saura sûrement nous intéresser.

### Mercredi 14 novembre

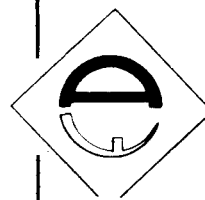
Soirée théâtre.

### Mercredi 12 décembre

Souper "des Fêtes". Exposition et vente des travaux de nos artisanes.

### Mercredi 16 janvier

Souper conférence. Mme Simone Dattini, esthéticienne.



## Association des Diplômés en Economie familiale

Nouveau nom de l'Association:  
L'ASSOCIATION D'ECONOMIE FAMILIALE  
DU QUEBEC (A. d'E.F.Q.)

## ASSOCIATION DES PUÉRICULTRICES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

5107, rue Saint-Hubert, Montréal  
Tél.: 274-5631

Nouvel exécutif élu le 30 mai 1979 en Assemblée générale  
sous le thème "Puéricultrices aujourd'hui et toujours"

<b>Présidente</b>	Yolande Mettayer-Meloche
<b>1ère vice-présidente</b>	Doris Paquette-Bastien
<b>2e vice-présidente</b>	Danielle B. Mathieu
<b>Secrétaire</b>	Monique Côté-Petit
<b>Trésorière</b>	Jeannine Jacques-Bélangier

### A court terme:

- 1- Mener à bonnes fins les démarches gouvernementales: ministères de la Santé et de l'Éducation (réouverture d'écoles);
  - a) appartenance au Code des professions;
  - b) maintien et réembauchage des puéricultrices dans les hôpitaux, tels que promis par le ministre Denis Lazure.
- 2- Unité parmi les puéricultrices et garde-bébés de la province de Québec.
- 3- Préparation de projets qui seront soumis aux CLSC, lesquels ouvriront les portes aux puéricultrices, comme l'a suggéré le Dr Liliane Laporte.
- 4- Prise de position du nouveau Conseil d'administration concernant les problèmes que pourraient rencontrer les puéricultrices dans leur milieu de travail.

### A long terme:

- 1- Garderies.
- 2- Salle d'urgence.
- 3- Service social à domicile (visiteuses).
- 4- Comité d'accueil à l'hôpital.
- 5- Loi 9 (enfants handicapés).

Bienvenue à toutes les puéricultrices et garde-bébés!



## MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES

### Notre devise:

Servir... la famille  
le milieu social  
la communauté de foi

Secrétariat national du MFC, C.P. 100, Ste-Anne-de-Beaupré, P.Q., G0A 3C0.

### “CONSOMMATRICES... LIBRES ET RESPONSABLES”

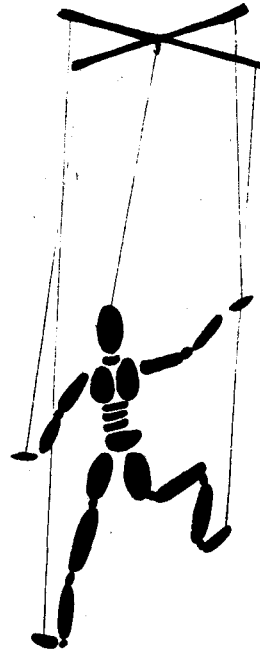
Tel est le thème du programme d'action, choisi ces jours derniers par le Mouvement des Femmes Chrétiennes, réunies en congrès national, à Ste-Anne-de-Beaupré, du 4 au 7 juin.

Mme Pierrette Pineault, présidente nationale, prononça le mot d'ouverture, présenta le visage actuel du MFC en résumant les principales activités de l'année: visites

aux fédérations, sessions et camps de formation, Eveil etc...

Cent trois femmes et une douzaine d'aumôniers venus de l'Alberta aux Maritimes ont réfléchi, se sont questionnés, ont identifié des attitudes de consommatrices dans la vie de tous les jours. Elles ont travaillé en ateliers, utilisé des méthodes actives, vivantes et efficaces.

Puis ce fut l'assemblée délibérante avec l'adoption



*consommatrice ..... "marionnette"?*  
ou

*consommatrice ..... "libre et Responsable"?*

des propositions venant de l'équipe nationale et des fédérations diocésaines.

Une activité intéressante était aussi au programme concernant la promotion du MFC. Des participantes ont apporté des témoignages éloquentes de leur engagement. Le Père François Bouchard, aumônier national, compléta la réflexion qui suivit, en proposant aux congressistes cinq démarches qui orientent l'effort de promotion du MFC:

- Un regard sur soi... qui sommes-nous comme mouvement?
- Les vraies motivations de l'engagement?
- Le rajeunissement des membres.
- Une publicité attrayante.
- L'image projetée par le MFC.

Il invita les femmes à être créatives dans leurs réalisations, et à intensifier la qualité des relations interpersonnelles.

M. Gérard Brunelle, représentant de l'Assemblée des Evêques du Québec a participé avec intérêt à ces journées d'étude.

De l'avis général, ce 18e Congrès National relance le MFC sur le chemin de l'avenir.

A l'occasion de ce Congrès National la Fédération de Sherbrooke a été officiellement affiliée au MFC.

En terminant les délégués fixèrent des objectifs pour l'année 79-80. Des élections ont clôturé le congrès.

M.-T. Olivier

Source: La famille chrétienne, sept.-oct.-nov. 1979



Pierrette Pineault, présidente nationale et Thérèse Manville, ex-présidente nationale.

## YWCA

1355 ouest boul. Dorchester Blvd. West  
Montréal, Qué. H3G 1T3 - 866-9941

Chères amies,

Voici enfin prêt, après plusieurs mois d'attente, notre manuel entièrement révisé "La Femme et la loi au Québec".

Ce manuel est gratuit si celui-ci est pris au YWCA (bureau des inscriptions), mais, il en coûtera \$1.00 si celui-ci est adressé par la poste.

Pour les envois volumineux les prix sont:

25-50 exemplaires	- \$0.80 l'exemplaire
51-100 exemplaires	- \$0.70 l'exemplaire
100 et plus	- \$0.60 l'exemplaire

YWCA de Montréal  
le 9 août 1979

## MÉDAILLON

"Le Comité national d'action sur le statut de la femme commémore le 50ème anniversaire de la cause qui a rendu la femme citoyenne à part entière. Cinq Canadiennes se sont pourvues en appel contre la Cour suprême du Canada qui avait décidé que les femmes n'étaient pas des personnes aux termes de l'Acte de l'Amérique

du Nord britannique. Le Conseil privé de Londres a cassé ce jugement le 18 octobre 1929 et décidé que les femmes étaient citoyennes à part entière.

Commémorer l'occasion par un médaillon crée par Dora de Pedery - Hunt pour le CNA.

"Le sujet de cette médaille est la Commémoration! Commémoration des femmes devenant "personnes", joie et enthousiasme qu'enfin un grand pas en ait été fait. Au lieu de bannières, j'ai utilisé le logo de l'année internationale de la femme, les formes de l'oiseau ajouteront vie et mouvement à la médaille, leurs becs aussi sont dirigés vers le futur. Je n'ai d'ailleurs jamais cru qu'il faille regarder en arrière!"

Dora de Pedery-Hunt

### BON DE COMMANDE

#### LE COMITÉ NATIONAL D'ACTION SUR LE STATUT DE LA FEMME

Suite 306 40av. St. Clair est  
Toronto M4T 1M9 (416) 922-3246

MÉDAILLON EN BRONZE (sac en velours et chaîne inclus) \$20.00

les résidents de l'Ontario y ajoutent 7% pour la taxe de vente 1.40  
\$21.40

Quantité à \$ Paiement inclus \$

MÉDAILLON EN ARGENT (sac en velours et chaîne inclus) \$40.00

les résidents de l'Ontario y ajoutent 7% pour la taxe de vente 2.80  
\$42.80

Quantité à \$ Paiement inclus \$

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_



Photographié par  
Elizabeth Frey

# COUP D'OEIL SUR LA SCÈNE POLITIQUE ET SOCIALE



Commission canadienne  
des droits de la personne

Téléphone: (613) 996-2558

## SOMMAIRE DE QUELQUES DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE À SA RÉUNION DES 19 ET 20 MARS 1979

Deux cas de discrimination fondée sur l'état de famille ont été réglés. Il s'agissait de deux femmes dont la cote de solvabilité n'aurait pas été évaluée indépendamment de celle de leur mari. Dans les deux cas, les établissements financiers ont affirmé à la Commission que leur politique était de juger chaque personne selon ses propres mérites. Néanmoins, une des femmes s'était fait dire que son mari devait être cosignataire. Elle a par la suite obtenu un prêt ailleurs. L'autre s'était vue refuser une carte de crédit en raison d'un rapport commun qui avait été fait sur elle et son mari par un bureau de renseignements financiers. Une fois que sa cote de solvabilité a été établie indépendamment de celle de son mari, elle a reçu sa carte.

Les femmes qui rencontrent des difficultés analogues lorsqu'il s'agit d'obtenir un crédit selon leurs propres mérites devraient demander à la banque ou l'établissement financier de confirmer sa politique officielle sur le crédit accordé aux femmes, car il arrive que les employés ne se conforment pas à la politique officielle.

La Commission a rejeté une plainte voulant qu'il y ait eu discrimination fondée sur le sexe; la plainte avait été déposée par une femme qui voulait devenir technicienne en défense aérienne au service du ministère de la Défense nationale. L'enquête a révélé qu'elle avait obtenu un total peu élevé aux tests d'admissibilité à cette occupation et qu'une autre femme était au nombre des candidats choisis. Les commissaires se sont toutefois dits inquiets du fait que les hommes et les femmes étaient placés sur des listes d'admissibilité distinctes pour cette fonction. La Commission poursuivra son étude de la question avec l'employeur, bien qu'elle soit convaincue que la plaignante n'a pas été victime de discrimination.

## COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU QUÉBEC

Source: Bulletin de la Commission, septembre 1979.

### Le harcèlement sexuel: une monnaie courante

L'opinion publique commence à peine à prendre conscience de l'existence du harcèlement sexuel dont les femmes sont victimes. Les stéréotypes bien établis dans

les rapports hommes-femmes ont longtemps contribué à masquer cette réalité.

Le harcèlement sexuel peut se définir comme étant l'imposition d'exigences sexuelles dans une relation où les acteurs sont dans une situation de force différente. C'est le cas, par exemple, lorsque pour être embauchée, éviter une hausse de loyer ou obtenir certains services, une femme doit accepter les avances qui lui sont faites. Le harcèlement sexuel peut aussi prendre la forme de demandes ou de suggestions persistantes, qu'elles soient verbales ou gestuelles.

### Chez nos voisins du sud

Des études américaines effectuées il y a quelques années tendent à démontrer qu'un pourcentage élevé de femmes seraient victimes de telles pratiques. Ainsi, un sondage effectué par un magazine américain révèle que 90% des répondantes affirment avoir été victimes de harcèlement sexuel, sous une forme ou sous une autre. Utilisant le même questionnaire, un autre sondage conclut que 81% des femmes vivant sur une base militaire et dans la ville voisine ont vécu le même type d'expérience. Par ailleurs, une enquête effectuée auprès de toutes les femmes travaillant aux Nations Unies conclut que 49% de celles-ci ressentent une "pression sexuelle" constante.

Néanmoins, le très petit nombre de plaintes déposées devant les commissions des droits de la personne ne semble pas confirmer ces chiffres. Par exemple, la Commission de l'Etat de New York n'a reçu que 45 plaintes pour les huit premiers mois de 1976.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cet écart entre les résultats des sondages et le nombre des plaintes. On peut penser, par exemple, que la crainte de représailles empêche beaucoup de femmes de porter plainte, ou encore que la définition légale du "harcèlement sexuel" est plus exigeante que la notion de "pression sexuelle".

Notons par ailleurs que jusqu'en 1975, aucun tribunal américain n'avait encore jugé que le harcèlement sexuel constituait une discrimination fondée sur le sexe.

### Ici aussi

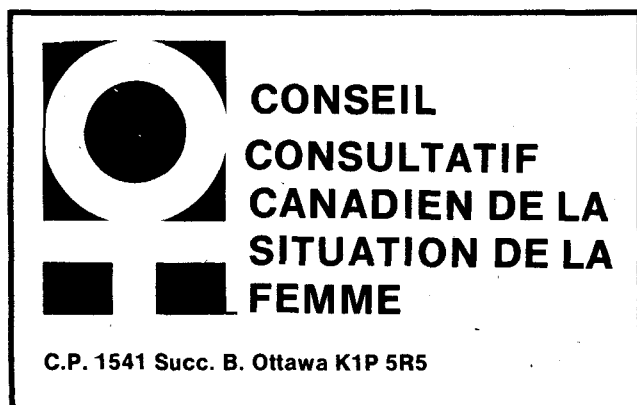
Au Canada, malgré l'absence d'études à ce sujet, on peut présumer que la situation des femmes n'est guère différente. Bien que toutes les commissions provinciales et la Commission fédérale acceptent les plaintes de harcèlement sexuel, moins de 50 dossiers ont été ouverts pour l'ensemble du pays au cours des huit premiers mois de 1979: Nouvelle-Ecosse, 5; Ontario, 20; Alberta, 10; Colombie-Britannique, 6; Commission fédérale, 3. Le Québec ne fait pas exception: cinq plaintes seulement furent reçues pour la même période.

La Commission québécoise a senti le besoin d'examiner plus attentivement cette question, en cherchant notamment à identifier avec plus de précision ce qui constitue un harcèlement sexuel et en étudiant les recours que peut offrir la Charte dans ces situations.

D'autre part, une plainte a donné lieu à la mise sur pied d'un programme d'éducation dans une usine de la région de l'Estrie où les employés masculins auraient exercé une certaine forme de harcèlement sexuel à l'égard de leurs collègues féminines. Avec la coopération

de l'employeur et du syndicat, la Commission a jugé opportun d'éviter la simple action coercitive, en vue de favoriser un changement d'attitudes à plus long terme.

Le déroulement et les résultats de cette expérience-pilote devraient permettre de mieux cerner la nature du problème et d'élaborer une forme d'intervention applicable dans des situations analogues.



### **Le Ministre fait son premier grand discours au Conseil consultatif canadien de la situation de la femme**

Le nouveau ministre fédéral chargé de la condition féminine, l'Honorable David MacDonald a annoncé aujourd'hui des mesures importantes visant à changer le statut inférieur des femmes sur le marché du travail.

"Je conçois mon rôle de Ministre chargé de la condition féminine comme une responsabilité de premier ordre et je me réjouis du défi à relever" a déclaré M. MacDonald. Il a avisé son ministère d'élaborer immédiatement une stratégie d'emploi englobant toutes les questions qui contribuent à la dépendance économique de la femme. Il a également reconnu que les ressources actuellement affectées au CCCSF (et au Bureau de la situation de la femme) sont insuffisantes et a promis une réallocation des fonds au sein de son ministère afin de remédier à la situation.

Dans son allocution de bienvenue au nouveau ministre, Madame Doris Anderson, présidente du CCCSF a déclaré que le Conseil avait applaudi ses vues aussi franches qu'éclairées dans ses déclarations à la Chambre des communes. "Il me semble particulièrement approprié que David MacDonald ait choisi de prononcer son premier grand discours — et n'oublions pas qu'il a deux portefeuilles et nombre d'autres responsabilités — sur la situation de la femme au Canada, à l'intention des membres du Conseil consultatif de la situation de la femme" a déclaré Madame Anderson.

Le Conseil a également fait bon accueil à la proposition de M. MacDonald à savoir que le CCCSF soit directement comptable au Parlement, afin d'assurer la mise en application rapide de ses recommandations. Le Ministre prévoit consulter le Conseil en matière de politiques et le charger de recommander des femmes en vue de nominations à chaque conseil et commission du gouvernement fédéral et de la création d'une banque de talents féminins à cet égard.

A la suite de sa réunion de trois jours, le CCCSF a fait paraître des recommandations sur la régulation des naissances et la contraception, et sur les femmes immigrantes.

Les nouveaux membres élus au Comité exécutif du CCCSF, le 20 juin, sont:

Ann Dea (Edmonton, Alberta)  
Florence levers (Québec, Québec)

Le 20 juin 1979.

## **LA FEMME ET LE TRAVAIL**

### **LE TRAVAIL, UNE RÉALITÉ DE LA VIE**

51% des Canadiens en âge de travailler sont des femmes.

47.8% de toutes les femmes travaillent ou cherchent un emploi, comparativement à 37.1% en 1968.

38.9% des membres de la population active sont des femmes: ce qui représente une augmentation de 6% au cours des 10 dernières années.

1,635,000 femmes sont entrées sur le marché du travail depuis 1968, comparativement à 1,296,000 hommes.

### **GAGNER SA VIE ET LA DONNER**

46.3% de toutes les femmes mariées travaillent ou cherchent un emploi, comparativement à 26.8% en 1966.

46.9% de tous les couples mariés canadiens sont formés de deux conjoints qui travaillent (1976).

Les épouses qui travaillent contribuent pour environ un tiers au revenu familial (1976).

624,704 enfants de moins de 7 ans dont la mère travaille n'ont pas de place dans les garderies accréditées par le gouvernement.

### **SOUS-EMPLOYÉES ET SOUS-PAYÉES**

87.1% des femmes membres de la population active ont fait des études de niveau collégial ou supérieur, comparativement à 79.6% chez les hommes.

Une infirmière qui a quatorze années de scolarité gagne moins qu'un livreur (octobre 1977).

Pour chaque dollar que gagne un homme, une femme gagne 60 sous (1975).

Les femmes doivent travailler plus de 8 jours pour toucher le salaire qu'un homme gagne en 5 jours.

Une aide-infirmière ne gagne que \$184 par semaine alors qu'un infirmier non-diplômé gagne \$195 (octobre 1977).

Une vendeuse sans expérience gagne 39.2% moins qu'un vendeur sans expérience (octobre 1977).

1.3% des femmes qui sont à l'emploi de la fonction publique fédérale à plein temps gagne au moins \$25,000, comparativement à 11.7% chez les hommes (1977).

### **AU SOMMET, LES PLACES SONT PRISES**

4.9% des femmes qui travaillent occupent des postes de gestion et d'administration.

62.7% des femmes qui travaillent pour le salaire occupent des emplois de bureau (36.9%), dans la vente (9.4%) et dans les services (16.4%).

71.6% des travailleurs à temps partiel sont des femmes.

### **ET AILLEURS... IL N'Y EN A PAS!**

9.6% des femmes sont en chômage, comparativement à 7.6% chez les hommes.

### **LE FOSSÉ SYNDICAL**

27.4% des femmes qui travaillent pour le salaire sont syndiquées, comparativement à 41.6% chez les hommes (janvier 1977).

68.7% des travailleurs de l'industrie canadienne du tri-



cot sont des femmes. Seulement 15.4% d'entre elles sont syndiquées (janvier 1977).

Toutes les données se fondent sur les statistiques de 1978, sauf indication contraire.

Données fournies par le CCCSF

*Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme est un organisme fédéral ayant pour mandat de conseiller le gouvernement sur les mesures qu'il juge nécessaire pour améliorer la situation de la femme et d'informer le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes.*

**Pour ne pas attendre l'égalité pendant 842 ans**

## **Un parti féministe est créé à Toronto**

TORONTO — Près de 700 femmes et quelques hommes viennent de lancer, à Toronto, le premier parti féministe du Canada.

Le besoin de mettre sur pied un tel parti vient de discussions qui ont lieu depuis le mois de février entre plusieurs féministes de Toronto qui en avaient assez du peu de représentativité des femmes dans la politique canadienne.

...Seulement 11 femmes siègeront à Ottawa, et seulement une fait partie du cabinet, soit Mme Flora MacDonald.

Le comité a établi qu'au rythme actuel, il faudra attendre 842 ans avant d'atteindre une représentativité égale au niveau fédéral puisque, entre 1921 et 1974, le nombre de candidates est passé de un à neuf.

...Malgré tous les handicaps inhérents à un parti fé-

**FEMINIST PARTY OF CANADA PARTI  
FEMINISTE DU CANADA**  
P.O. BOX 5717, STATION 'A', TORONTO,  
ONTARIO, M5W 1A0

NOM: .....  
ADRESSE: ..... Tél.: .....

1. Je désire que l'on m'envoie NEWS/NOUVELLES .....
2. Mon nom peut être employé dans NEWS/NOUVELLES comme contact pour le parti féministe du Canada, dans ma région .....
3. J'aimerais devenir membre du parti féministe du Canada pour \$5.00 ..... personnes âgées, étudiants, parents seuls, personnes à l'assistance sociale pour \$1.00. ....
4. Ci-inclus ma contribution .....

ministe, la décision fut prise de lancer l'idée et de tenter d'avoir un congrès de fondation d'ici l'automne ou le printemps prochain. Déjà des contacts s'effectuent à travers le Canada. En moins d'une semaine, grâce à l'intérêt suscité dans les médias d'information, des groupes féministes à travers la province et le pays manifestent leur intérêt pour cette idée.

...Le parti embryonnaire a récolté environ 125 cartes de membres. Les médias écrits et électroniques ont largement parlé de ce moment dit "historique", tant aux bulletins de nouvelles qu'aux émissions d'affaires publiques et dans les éditoriaux. Huit comités à l'intérieur du parti préparent maintenant les bases d'une constitution pour le premier congrès. Hommes et femmes, anglais et français, intéressés au parti sont invités à participer à son élaboration.

La perspective féministe a été rendue synonyme "d'humaniste" au cours de cette réunion de Toronto. En terminant, Mme O'Brien a déclaré qu'il fallait un tel parti humaniste parce que "les conditions sont telles dans le monde que si nous ne le créons pas maintenant, nous ne serons plus là dans quelque temps".

EXTRAITS de l'article de correspondance particulière, LE DEVOIR, 13 juin 1979.

## **LA VIOLENCE... QUELLE VIOLENCE**

### **LA VIOLENCE... DES AUTRES**

On définit souvent la violence comme étant un abus de pouvoir et, pour la plupart d'entre nous, la violence est ressentie comme étant lointaine et indirecte, comme ne faisant pas partie de notre quotidien. Les médias ne sont d'ailleurs pas étrangers à la perception que nous pouvons avoir de ce phénomène. Ils nous en montrent les éléments les plus évidents, tels que la guerre, les tortures, les attaques à main armée et les bagarres de toutes sortes.

Ce sont là les images officielles de la violence, celle dont on parle ouvertement, la brutalité physique "visible" et reconnue comme telle.

### **QUELLE VIOLENCE?**

Pourtant il existe une toute autre violence, la violence "privée", "cachée" qui peut devenir un jour ou l'autre partie de notre vie, de notre entourage immédiat. Il s'agit de la violence que l'on fait subir aux femmes, aux enfants, et celle que l'on retrouve dans la pornographie. Ce sont les femmes violées, les femmes battues "parce qu'elles aiment ça", les enfants négligés, battus ou victimes d'agressions sexuelles; ce sont tous les actes violents qui se déroulent en grande partie dans la famille ou autour de celle-ci.

### **LA VIOLENCE ET LA JUSTICE**

Devant l'ampleur de ces formes de violence dans notre société, le ministère de la Justice a voulu, en collaboration avec le ministère des Affaires sociales et le Conseil du statut de la femme, amorcer une réflexion en profondeur sur ce sujet, en réunissant tour à tour, dans des colloques régionaux, les personnes qui par leur métier ou leur implication personnelle s'intéressent à la question.

Où est la violence? Quelle en est l'ampleur? Quelles en sont les manifestations? Quels sont les moyens dont nous

disposons pour faire face à cette situation? Ce sont autant de questions auxquelles tenteront de répondre les participants afin d'analyser et d'identifier le phénomène. Les données recueillies dans toutes les régions permettront par la suite au Comité organisateur de conseiller les ministères sur les moyens à prendre pour combattre ce genre de violence quotidienne, et aussi pour assumer un rôle de prévention.

#### QUI?

La série de colloques sur la violence se déroulera dans toutes les régions du Québec, de septembre 1979 à

janvier 1980. Cette formule permettra de rejoindre, dans leur milieu, les personnes intéressées par la question. Y participeront les policiers, les substituts du Procureur général, les avocats de l'Aide juridique, les juges, les praticiens des centres de services sociaux, des centres locaux de services communautaires, des centres hospitaliers ainsi que les membres de regroupement des maisons d'accueil pour femmes et enfants en difficulté, etc. Seront aussi invités à participer à ces rencontres certains spécialistes comme les médecins, les sexologues, les psychologues, les psychiatres et les journalistes.

### CALENDRIER DES COLLOQUES RÉGIONAUX

Région 04 Mauricie	Trois-Rivières	29 et 30 novembre 79 jeudi et vendredi
Région 03 Québec	Québec	17 et 18 janvier 1980 jeudi et vendredi
À DÉTERMINER: Région 05 Estrie	Sherbrooke	possiblement en mi-novembre
Région 06C Rive-Sud	Longueuil (à confirmer, pourrait être St-Hyacinthe aussi)	décembre 1979
Région 06A Montréal métropolitain	Montréal	janvier 1980 (probablement avant celui de Québec)

# Montre à ton enfant que tu l'aimes



L'Association canadienne  
pour la santé mentale  
Célébration de l'Année  
internationale de l'enfant-1979



L'Association canadienne pour la santé mentale

## DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

Déclaration adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1969.

#### PRINCIPE PREMIER

L'enfant doit jouir de tous les droits énoncés dans la présente Déclaration. Ces droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune, et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance, ou sur toute autre situation, que celle-ci s'applique à l'enfant lui-même ou à sa famille.

#### PRINCIPE 2

L'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voir accorder des possibilités et des facilités par l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité. Dans l'adoption de lois à cette fin, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération déterminante.

#### PRINCIPE 3

L'enfant a droit dès sa naissance, à un nom et à une nationalité.

#### PRINCIPE 4

L'enfant doit bénéficier de la sécurité sociale. Il doit pouvoir grandir et se développer d'une façon saine; à cette fin, une aide et une protection spéciales doivent lui être assurées ainsi qu'à sa mère, notamment des soins prénatals et postnatals adéquats. L'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats.

#### PRINCIPE 5

L'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation.

#### PRINCIPE 6

L'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, a besoin d'amour et de compréhension. Il doit, autant que possible, grandir sous la sauvegarde et sous la responsabilité de ses parents et, en tout état de cause, dans une atmosphère d'affection et de sécurité morale et matérielle; l'enfant en bas âge ne doit pas, sauf circonstances exceptionnelles, être séparé de sa mère. La société et les pouvoirs publics ont le devoir de prendre un soin particulier des enfants sans famille ou de ceux qui n'ont pas de moyens d'existence suffisants. Il est souhaitable que soient accordées aux familles nombreuses des allocations de l'Etat ou autres pour l'entretien des enfants.

#### PRINCIPE 7

L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins au niveau élémentaire. Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société.

L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation; cette responsabilité incombe en priorité à ses parents. L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation; la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit.

#### PRINCIPE 8

L'enfant doit, en toutes circonstances, être parmi les premiers à recevoir protection et secours.

#### PRINCIPE 9

L'enfant doit être protégé contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation. Il ne doit pas être soumis à la traite, sous quelque forme que ce soit.

L'enfant ne doit pas être admis à l'emploi avant d'avoir atteint un âge minimum approprié; il ne doit en aucun cas être astreint ou autorisé à prendre une occupation ou un emploi qui nuise à sa santé ou à son éducation ou qui entrave son développement physique, mental ou moral.

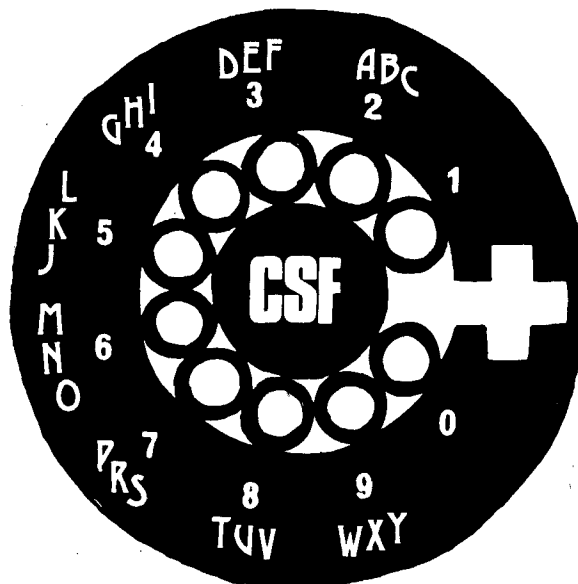
#### PRINCIPE 10

L'enfant doit être protégé contre les pratiques qui peuvent pousser à la discrimination raciale, à la discrimination religieuse ou à toute forme de discrimination. Il doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'Année Internationale de l'enfant et sur la documentation s'adresser à:

LA COMMISSION CANADIENNE POUR  
L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT (AIE)  
323, rue Chapel  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7Z2

## CSF ACTION-FEMMES À L'ÉCOUTE DES QUÉBÉCOISES



UN SERVICE DU CONSEIL  
DU STATUT DE LA FEMME

## TÉLÉPHONEZ- NOUS!

# 1-800-463-2851

# LE HAVRE: UN LIEU D'ÉCOUTE



Comme toutes les grandes villes du monde, Montréal est un paradoxe vivant: lieu débordant d'animation, de plaisir, de création, de culture et, en même temps, aire de peur, d'angoisse, de solitude, de dépression. **Comment soulager ces détresses que les progrès de la science et de la technique n'ont pas réussi à éliminer?** Elles sont si subtiles que ceux-là même qui les éprouvent ont peine à les déceler. Presque plus personne ne meurt de faim, ici, mais, dans la foule anonyme, on meurt souvent d'ennui et d'isolement.

A l'instar des accueillants des "Portes ouvertes" de Paris et d'ailleurs, une cinquantaine d'hommes et de femmes de la région de Montréal ont découvert une même voie et se sont fixé le même but: se mettre à l'écoute de ceux qui n'ont personne à qui parler ou que personne ne veut plus écouter.

Qu'est-ce qu'**écouter**? Ecouter, c'est aider l'autre qui vous fait face à se retrouver en s'exprimant, c'est lui permettre de se voir tel qu'il est: c'est laisser venir à sa conscience des problèmes souvent ressassés et peut-être aussi le moyen d'y faire face et de les résoudre. Et, à force d'amitié, de compréhension, d'acceptation sans réserve, lui permettre d'être ce qu'il est vraiment, plus grand qu'il ne le croit lui-même. C'est laisser à une petite lueur espérante de jaillir au moment même où tout semble noir.

Parce que nous croyons à cette dimension créatrice, souvent méconnue, toujours mésestimée, nous attendons dans notre Centre paisible et chaleureux, la visite de ceux qui ont besoin d'une présence amie.

## OBJECTIF:

Offrir, dans un endroit accueillant et reposant, à tous ceux qui en prouvent le désir, un service gratuit, anonyme et confidentiel, leur permettant de **parler** en toute confiance à des personnes préparées à les **écouter**.

## L'ÉQUIPE

**Les ÉCOUTANTS:** des bénévoles âgés de 25 ans et plus, déjà prêts à leur rôle et disponibles pour au moins 4 heures d'écoute.

**Les RESPONSABLES:** des écoutants qui acceptent pour quelques mois la responsabilité d'une journée par semaine de présence au Centre. Transport et repas sont remboursés.

**Le COMITÉ de RÉGIE:** constitué d'au moins 7 personnes bénévoles élues par l'assemblée des écoutants, il voit à régler les problèmes administratifs. Les responsables en font partie durant leur période de service.

## SÉLECTION

Avant d'accéder à la période de formation, le candidat écoutant doit se soumettre à une entrevue avec un membre féminin de l'équipe et une deuxième entrevue avec un membre masculin de l'équipe.

## FORMATION

Un programme de 30 heures de formation à l'écoute est réparti sur 10 semaines et offert à des groupes de 12 personnes à la fois, en périodes de 3 heures par semaine, le soir. Cette formation est assumée par le Centre **gratuitement**.

## RÉFLEXION CONTINUE

Chaque mois, les écoutants se rassemblent par petits groupes et avec l'aide d'un spécialiste en sciences humaines, cherchent à analyser et à améliorer leur attitude d'accueil.

Des conférences, suivies d'échanges avec des spécialistes, leur sont offerts à quelques reprises durant l'année.

Les entrevues de sélection, les sessions de formation, de même que la réflexion continue assurent la présence au Centre LE HAVRE de personnes aptes à rendre ce service **d'écouter les autres** sans nuire à leur propre équilibre psychologique.

Toute personne intéressée à devenir écoutant bénévole peut se présenter à nos bureaux, du mardi au vendredi, de 11 heures à 17 heures.

Le centre d'écoute LE HAVRE INC.,  
1 Complexe Desjardins, tour du Sud, Bureau 1916,  
Montréal.



La Commission Canadienne

1979 Année  
internationale de l'Enfant

Comme 1979 approche de sa fin, la Commission canadienne de l'année de l'enfant se demande sérieusement comment il y aurait moyen de capter et de canaliser l'énergie, l'enthousiasme et la myriade d'activités de l'Année afin de faire en sorte qu'il s'opère des changements qui vont améliorer la qualité de la vie des enfants du Canada.

Afin de susciter la discussion au niveau national et d'assurer un véhicule de pensée et d'action, la Commission se concentre sur l'établissement de son **PLAN D'ACTION NATIONAL EN FAVEUR DES ENFANTS**. Elle est en train d'élaborer des recommandations spécifiques sur l'action à exercer dans les domaines suivants:

- L'enfant et la loi
- La famille
- L'économie et ses répercussions sur les enfants
- L'enfant et la santé
- Le jeu et les loisirs
- Instruction et notions de vie pratiques
- La télévision et les médias
- L'enfant et la culture
- L'entente internationale et interculturelle
- Les enfants autochtones
- La nature et l'environnement
- Garde et protection des enfants

## LE COMITÉ NATIONAL D'ACTION SUR LE STATUT DE LA FEMME 1979-80 CONSEIL D'ADMINISTRATION

OFFICIERE	NOM	ORGANIZATION
Présidente	Lynn McDonald	Nova Scotia Women's Action Committee
Ancienne-Présidente	Kay Macpherson	Voice of Women
Vice-Présidentes	Loranne Clark Marjorie Cohen Carole Swan	Toronto Rape Crisis Centre Ontario Committee on the Status of Women Manitoba Action Committee on the Status of Women
Trésorière	Anne Hill	Ontario Committee on the Status of Women
Secrétaire	Betsy Carr	Canadian Federation of University Women
Sans Poste Désigné	Susan Ashley Margaret Evans Jeanne Gariépy Lee Grills Lynn Kaye Lynn King Annette Legault Jean MacKenzie Patricia Preston Laurell Ritchie Farida Shaikh Lynn Verge	Nova Scotia Women's Action Committee Women's Liaison Committee, Toronto Board of Education Fédération des Femmes du Québec Vancouver Status of Women Canadian Union of Public Employees Interval House L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale Saskatchewan Action Committee on the Status of Women Alberta Status of Women Action Committee Canadian Textile & Chemical Union Canadian Association for Repeal of Abortion Laws Corner Brook Status of Women Council

Extrait d'un article de Christiane Bacave, **Pour une approche positive de la participation électorale des femmes**, de la publication du CNA "Statut".

## PARTICIPATION POLITIQUE DES CANADIENNES

La participation politique des femmes, incluant leur façon de voter, est un sujet d'études depuis fort peu de temps. A ce jour, les recherches indiquent les tendances suivantes:

- le taux de participation des Canadiennes est sensiblement le même que celui des Canadiens, et plus élevé que celui des Américains;
- 9% de Canadiens — indistinctement hommes et femmes — admettent ne pas voter;
- le lien entre la personne qui vote et le parti est mince. Les femmes votent un peu plus pour le Parti libéral, alors que les hommes, dans certains cas, penchent pour le NPD (Nouveau Parti démocratique);
- il n'y a pas de différence notable entre les femmes au foyer et celles qui sont sur le marché du travail.

Sandra Burt, professeur au département de Sciences politiques de l'Université de Waterloo, en Ontario, a étudié les différents aspects de la participation politique au Canada. Elle a noté qu'une minorité — moins de 20% — est engagée dans une organisation politique structurée. Elle a également noté que les hommes et les femmes ont quelquefois des attitudes politiques différentes. Ainsi, après l'élection fédérale de 1968, un échantillon du vote a démontré que plus de femmes se font un devoir d'aider un parti ou un candidat alors que davantage d'hommes remettent en question la politique de gouvernement.

Voici les grandes lignes qui se dégageaient d'un échantillonnage du vote qu'a étudié Sandra Burt, à l'élection

fédérale 1974.

- **Ont déclaré qu'il est important de faire partie d'un groupe:**  
hommes 33.5% femmes 33.6%
- **Ont déclaré avoir fait part au gouvernement d'un problème:**  
hommes 36.5% femmes 33.1%
- **Ont déclaré être politiquement bien informés:**  
toujours:  
hommes 43.6% femmes 27.9%  
quelquefois:  
hommes 48.5% femmes 60.4%  
jamais:  
hommes 7.9% femmes 11.7%
- **Ont déclaré discuter politique entre amis:**  
toujours:  
hommes: 19.2% femmes: 10.9%  
quelquefois:  
hommes: 58.2% femmes: 58.8%
- **Ont déclaré travailler pour un parti politique:**  
toujours:  
hommes: 2.6% femmes: 2.8%  
quelquefois:  
hommes: 13.9% femmes: 16.5%  
jamais:  
hommes: 83.4% femmes: 80.7%

*Préparé par Wendy Lawrence et Naomi Black.*

# PUBLICATIONS

**Bernadette et Juliette ou la vie, c'est comme la vaisselle, c'est toujours à recommencer**, Elizabeth Bourget, MLV Editeur.

**Les cloisons**, Solange Lévesque, Biocreux.

**Le plat de lentilles**, Madeleine Ouellet-Michalska, Biocreux. Melano, Marie Lafleur, Biocreux.

**Enfants de nos amours**, Andrée Pilon-Quéviger, Editions Leméac.

**Cordélia**, Pauline Cadieux, Editions Libre expression.

**Comme je te le dis**, poèmes d'enfants, Editions Casterman.

**La traversée du temps perdu**, adaptation de textes anonymes, par Simone Bensusa, préface Vivian Forrester, Editions des femmes.

**Journal d'une femme soumise**, Mara, postface de Michèle Causse, Editions Flammarion.

**La décharge**, Béatrix Beck, Editions Sagittaire.

**L'opéra ou la défaite des femmes**, Catherine Clément, Editions Grasset.

**Musique sorcière**, Meni Franco Lao, Editions des femmes.

**La Farnésine, jardin**, Catherine Weinzaepflen, Edition des femmes.

**Les femmes au Moyen-Age**, Eileen Power, Editions Aubier.

**Corinne ou l'Italie**, Madame de Staël, Editions des femmes.

**Le droit de vivre autrement**, Catherine Valabrégue, Editions Denoël-Gonthier, collection Médiations.

**Notes intimes**, Marie-Noël, Editions Stock.

**Papa lit, maman coud**, Annie Decroux-Masson, Editions Denoël-Gonthier.

**Moi, Christine de Suède**, Françoise d'Eaubonne, Editions Encre.

**Personne ne m'aime**, Nicole-Lise Bernheim et Mireille Cartot, Editions des autres.

**Ananké**, Hélène Cixous, Editions des femmes.

**Suzanne Voilquin, mémoires d'une saint-simonienne en Russie**, présenté et annoté par Maïté Albistur et Daniel Arnogathe.

**Le fossé des générations**, Margaret Mead, Editions Denoël-Gonthier.

**Ecrire contre**, collectif italien, Editions des femmes.

**L'arbre de Jessé**, Diane de Margerie, Editions Flammarion.

**Une étrangère au paradis**, Joanna Mogane, Editions de la Table Ronde.

**Madame le...**, Françoise Gaspard, Editions Grasset.

**La lettre d'Irlande**, Françoise Parturier, Editions Grasset.

**Laureen Bacall par moi-même**, Laureen Bacall, Editions Stock.

**Et l'une ne bouge pas sans l'autre**, Luce Irigaray, Editions de Minuit.

**Les mères célibataires volontaires**, Dominique Frischer, Editions Stock.

**Autobiographie de Maria Sabina**, propos recueillis par Alvaro Estrada, Editions du Seuil.

**La maladie comme métaphore**, Susan Sontag, Editions du Seuil.

**Clichy sur Pacifique**, Anne Bragance, Editions du Seuil.

**Les trois midis**, Martine Draï, Editions du Seuil.

**La vieillesse**, (2 volumes), Simone de Beauvoir, collection Folio.

**Gélie la folle**, Inès Cagnati, collection Folio.

**L'esprit de famille**, Janine Boissard, Livre de poche.

**Le vent est un méchant**, Anne Loesch, Livre de poche.

## LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA FFQ

Abonnement au Bulletin de la Fédération des femmes du Québec (5 bulletins par année) . . . . .	\$5.00
Dossier sur la violence envers les femmes (1979) . . . . .	\$1.50
Mémoire sur la réforme du droit de la famille (1979) . . . . .	\$0.50
Mémoire sur l'image de la femme à Radio Canada (1979) . . . . .	\$1.00
Mémoire sur le projet de loi sur les normes minimales de travail. (1979) . . . . .	\$2.00
Livre Noir de la FFQ sur la condition féminine (1978) . . . . .	\$1.00
Rapport du colloque sur l'action volontaire dans la société canadienne (1978) . . . . .	\$2.00
Mémoire sur le livre vert de l'enseignement élémentaire et secondaire au Québec (1978) . . . . .	\$1.00
Mémoire au CRTC sur le renouvellement des licences des réseaux de la Société Radio Canada (1978) . . . . .	\$0.25
Amendements proposés à l'ordonnance sur les congés de maternité (1978) . . . . .	\$0.25
Mémoire à propos des modifications à l'Assurance-chômage (1978) . . . . .	\$0.25
Mémoire présenté au cabinet fédéral à l'atelier sur la constitution et les droits de la personne C-25 (1977) . . . . .	\$1.00
Mémoire sur le projet de loi C-25 (droits de la personne Canada) (1977) . . . . .	\$1.00
Dossier sur le travail à temps partiel en collaboration avec l'IRAT (1977) . . . . .	\$1.50
Prise de position sur l'avortement (1976) . . . . .	\$0.10
Mémoire sur les personnes âgées et logement à Montréal (1976) . . . . .	\$1.50

Mémoire à la Commission parlementaire de la justice sur le projet de loi 50 (droits de la personne Québec) (1975) . . . . .	\$0.25
Remarques et suggestions proposées à l'office de radio-télédiffusion du Québec (1975) . . . . .	\$0.50
Mémoire et prise de position sur les garderies (1974) . . . . .	\$0.25
Guide de discussion tiré du rapport de la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (1971) . . . . .	\$1.25
Mémoire pour la création de l'office de la femme (1971) . . . . .	\$1.00
Mémoire sur l'avant-projet de loi sur les services de garde à l'enfance (1979) . . . . .	\$0.75

## ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Vous trouverez ici les organismes communautaires qui offrent des services pour faire respecter vos droits au travail et les améliorer. Appelez-les. Ils peuvent vous aider.

<b>SECTEUR TRAVAIL</b>	
Au Bas de l'Échelle/Rank & File:	842-0462
Association du Personnel domestique	844-6255
<b>SECTEUR CHÔMAGE</b>	
Action-chômage:	845-4258
Comité de lutte au chômage (CSN):	286-2021
<b>SECTEUR ASSISTANCE-SOCIALE</b>	
Association de défense des droits sociaux:	842-7811
<b>SECTEUR GÉNÉRAL</b>	
Service d'aide aux néo-québécois et immigrants:	842-6891
Centre d'information et référence pour femmes:	842-4781

**Ligue des Droits et Libertés:** 844-3907

Ces numéros sont valables pour le Montréal métropolitain. Si vous résidez ailleurs au Québec, voyez les groupes de votre région.

## ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Vous trouverez ici les organismes gouvernementaux chargés de l'application des diverses lois du travail. Leurs services sont gratuits.

<b>Commission du salaire minimum:</b> (Loi du salaire minimum)	873-7061
<b>Commission des Droits de la Personne:</b> (Charte des droits de la Personne)	873-5146
<b>Commission des Accidents du Travail:</b> (Loi des accidents de travail)	873-3990
<b>Direction générale de l'inspection:</b> (santé-sécurité)	873-4450

Voir aussi les CLSC et les services d'hygiène de votre ville.

### MINISTÈRE DU TRAVAIL

<b>Accidents de travail:</b>	381-9473
<b>Bureau du commissaire général:</b>	873-2723
<b>Enquêtes spéciales:</b>	873-5138
<b>Cour des Petites créances:</b> (sans avocat) (réclamations de \$500 ou moins. Frais: \$10)	873-6873

Ces numéros sont valables pour le Montréal métropolitain. Si vous résidez ailleurs au Québec, consultez l'annuaire à **Gouvernement du Québec.**

Produit par le Comité des Travailleurs de la Ligue des Droits et Libertés.

**Statut, bulletin du Comité national d'action sur le statut de la femme, est publié en français et en anglais, Centre de documentation de la FFQ, 844-7049.**

**CNA: 40, Av. St-Clair est, suite 306, Toronto M4T 1M9  
Tél.: (416) 922-3246**

### DEMANDE D'ABONNEMENT À STATUS/STATUT

**Comité national d'action sur le statut de la femme**  
Vous trouverez ci-inclus \$5 pour chaque abonnement au  
montant total ci-inclus \$ . . . . .

**Nom:** . . . . .

**Adresse:** . . . . .

. . . . .

. . . . .

(Ville/Province/Code postal)

Cette nouvelle formule est une invitation à une plus grande participation des femmes à la démarche du Conseil national d'action sur la situation de la femme (CNA). De plus en plus, dans ce domaine, l'échange d'idées et d'expériences diverses est indispensable pour entreprendre des actions efficaces et positives.

C'est pourquoi, dans chaque numéro, un thème central sera analysé en profondeur. Nous tenterons d'arriver à une mise en commun et à une compréhension plus globale des problèmes. Avec votre collaboration, nous voulons constamment favoriser la réflexion à partir d'un éventail de plus en plus grand d'opinions et de vécu. Nous espérons d'ailleurs recevoir des commentaires, afin de nous aider à mieux répondre à vos préoccupations. La présence de différents points de vue ne peut être qu'un enrichissement et ne peut que susciter des interventions dynamiques et cohérentes.

## Sommaire

● Éditorial de la présidente Sheila Finestone . . . . .	2
● Une rentrée en grande . . . . .	3
● Dossier: Service de garde à l'enfance . . . . .	4
● Les femmes ont des choses à se dire . . . . .	6
● Être femme au Canada, c'est presque toujours être pauvre . . . . .	9
● Interventions . . . . .	10
● Éducation . . . . .	11
● Conseils régionaux . . . . .	12
● Associations . . . . .	16
● Coup d'oeil sur la scène politique et sociale . . . . .	23
● Publications . . . . .	30

ISSN 0700-4621

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

Comité du bulletin: responsable: Lise Chevrier-Doucet en collaboration avec la coordinatrice de la FFQ: Nicole Boily.

Secrétariat: Raymonde Beauchamp et Lise Quevillon. Centre de renseignements et de documentation: Marguerite Syrie.

Le Bulletin paraît cinq fois l'an entre septembre et juin et est publié grâce à une subvention du fonds spécial du ministre chargé de la situation de la femme.

La reproduction des textes publiés dans le Bulletin est autorisée avec l'identification de la source.

Les membres en règle de la FFQ reçoivent le Bulletin gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et désireuses de recevoir le Bulletin peuvent s'abonner.

**abonnement pour un an (cinq numéros) \$5.00**

**abonnement de soutien**

Versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Bulletin de la FFQ

1600 rue Berri

Bureau 3115

Montréal H2L 4E4

Tél.: 514-844-7049 ou 514-844-6898